

QUESTIONS MINORITAIRES

REVUE TRIMESTRIELLE
D'ÉTUDE ET D'INFORMATION

SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| <p>1. DR. RAYMOND BULAWSKI LE PROBLÈME DE LA NATIONALITÉ DANS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION 1</p> <p>2. DR. M. KOVALEVSKY: L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE MINORITAIRE DANS L'U. R. S. S. 20</p> <p>3. CHRONIQUE:
PROCES DE 45 MEMBRES DE L'ORGANISATION IRRÉDENTISTE UKRAI-</p> | <p>NIENNE: „UNION DE LA LIBÉRATION DE L'UKRAINE" 30</p> <p>NOUVELLE FERMENTATION AU SEIN DU COMMUNISME EN UKRAINE SOVIÉTIQUE 53</p> <p>LES POGROMS DES POLONAIS EN LITHUANIE 55</p> <p>LE „KULTURKAMPF" LITHUANIEN SOUS PRÉTEXTE DE LA LUTTE POUR LA CONQUÊTE DE WILNO 60</p> |
|--|---|

PRIX DU NUMÉRO: 1 FR. 50 CENT. SUISSES (EN POLOGNE 2 ZL. 50 GR.)

ÉDITEUR: INSTITUT POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS MINORITAIRES
VARSOVIE

21, RUE NOWY ŚWIAT 21.

Biblioteka Jagiellońska



1002195098

103076

11

3(1930)

DR. RAYMOND BUŁAWSKI

Le problème de la nationalité dans les recensements de la population

Plusieurs fois déjà on a tenté de rendre uniformes les méthodes d'enquête dans le domaine de la statistique des nationalités dans tous les pays, mais ces tentatives ont toujours échoué, étant donnée la divergence de vues des représentants des États et des nations particulières qui se manifestait déjà aux discussions préliminaires engagées sur ce sujet.

Le prochain recensement polonais ne saurait, évidemment, négliger l'enquête sur la nationalité des citoyens. Le libellé des questions respectives, posées en 1921, présentant certains inconvénients, il convient d'en reprendre à nouveau l'examen, afin de décider quelle formule garantirait dans les conditions existant en Pologne les meilleurs résultats.

La notion de nationalité

Le but de la statistique des nationalités est d'établir la force numérique des nationalités particulières, habitant l'État en question. Il faut donc d'abord se rendre compte du sens de la notion de „nationalité“. Qu'est-ce qu'une nation? ¹⁾

M. Léon Wasilewski dans son ouvrage „Le problèmes relatifs à la nationalité en théorie et en pratique“ donne la définition suivante: „Une nation, au sens large du mot, est un groupe nombreux de la population, d'origine commune, habitant en masse compacte un territoire vaste, groupe constitué en une société à structure sociale différenciée, parlant la même langue formée depuis longtemps, possédant sa culture propre, ses usages particuliers, les mêmes traditions historiques, son propre État et

¹⁾ Nous considérerons ici les mots: nation et nationalité, comme synonymes.

Akc. Nr. 1932/33

A.



79

une conscience nationale commune“. En analysant les caractères particuliers de ce „critérium collectif *maximum* de la nation“, M. Wasilewski conclut que seule la conscience nationale est d'une importance décisive. Sans ce caractère, aucun groupe de population, possède-t-il même tous les autres, ne constitue pas une nation, d'autre part, il suffit à lui seul à imprimer au groupe donné le caractère d'une nationalité, tous les autres faisant défaut. Ce point de vue doit être considéré comme absolument juste: il y a des groupes nombreux de la population qui sont dépourvus de leur propre territoire vaste (les Juifs), ou de leur État (les Ukraïniens, les Polonais avant la guerre), ou de leur langue distincte (les Suisses, les Belges) etc., auxquels on ne peut cependant dénier le nom de nation. Inversément, on ne saurait considérer comme nation p. ex. les Allemands d'Autriche, qui habitent pourtant en masse compacte un territoire vaste et qui possèdent leur propre État, leurs traditions historiques, constituent une société à structure professionnelle et sociale très différenciée etc., mais sont privés de la conscience nationale.

La nation, au sens moderne, est surtout une communauté d'idées et c'est, en dernière instance, la volonté des individus particuliers qui décide du fait d'appartenir à une nationalité donnée.

La „nationalité“

Il semblerait donc qu'il n'existe pas de moyen plus simple d'établir la force numérique des groupes nationaux particuliers, que d'interroger chaque individu lors du recensement sur sa nationalité. C'est ainsi qu'on avait procédé en Pologne en 1921. Sur les feuilles du recensement figurait la rubrique „nationalité“, et, suivant l'instruction, devait y être inscrite la déclaration de l'intéressé: lui-même devait définir sa nationalité. La Tchécoslovaquie et la Lithuanie avaient également, lors des recensements effectués, formulé cette question. Dans les formulaires tchécoslovaques la rubrique était intitulée: nationalité (langue maternelle).

Théoriquement, c'est là le meilleur moyen de définir la nationalité: il présente cependant l'inconvénient de ne pouvoir être appliqué que là où tous les groupes de la population possèdent la conscience nette de leur nationalité. Or, en ce qui concerne la Lithuanie, nous lisons dans l'analyse des résultats du recensement de 1923¹⁾ qu'il y avait des cas où la nationalité, déclarée primitivement, était rectifiée 2, 3 et même 4 fois. Bien que l'office lithuanien de statistique cite ces faits comme preuve d'un excès de scrupules manifesté par la population à ce propos,

¹⁾ Population de la Lithuanie. Données du recensement du 17 septembre 1923 Kowno.

de notre avis ils attestent plutôt l'absence d'une conscience suffisante de leur nationalité chez certains groupes de la population.

En Tchécoslovaquie les instructions relatives au recensement, établissant d'une part la manière de définir la nationalité des personnes qui en déclarent deux ou qui n'en déclarent aucune (sur la base de la „langue maternelle“), et de l'autre concernant les cas, où le commissaire du recensement peut modifier la déclaration de la nationalité (avec le consentement de la personne intéressée, et, si elle refuse, au moyen d'une audition de la personne en question par les autorités politiques compétentes)—témoignent d'une défiance au sujet de la conscience nationale de la population. En dépit de ces prescriptions caractéristiques, que nous ne rencontrerons nulle part ailleurs, et peut-être grâce à elles, les données du recensement tchécoslovaque de 1921 ont été critiquées d'une manière véhémement par les représentants des minorités nationales.

Ainsi, la tentative de baser la statistique des nationalités sur les déclarations de la population s'est heurtée à des difficultés sérieuses en Lithuanie et en Tchécoslovaquie. En Pologne également, la question se rapportant à la „nationalité“ n'a pas été assez claire pour tous. Sur les confins ethniques ukraïno-blancs-ruthènes p. ex. plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont fait porter comme „indigènes“. Dans les provinces de l'Est, fréquente est l'inscription „ruski“ qui peut tout aussi bien signifier la nationalité ukraïenne, blanche-ruthène, ou enfin russe. Il y a eu des cas où la nationalité et l'indigénat étaient confondus. On aurait tort d'en conclure que notre statistique des nationalités, basée sur les données du recensement de 1921, est fautive; M. Wasilewski dit avec force justesse que „les chiffres du recensement correspondent, en règle générale, à l'état de la conscience nationale au moment où le recensement a été opéré“. En tenant compte du fait que cet état constituait dans certains cas „un phénomène soit passager, soit non conforme à la réalité“, il convient d'en conclure que les chiffres ne sont pas tout à fait exacts¹⁾, surtout en ce qui concerne les Ukraïniens et les Blancs-Ruthènes. Dans l'avenir, il faudrait trouver à formuler cette question de sorte à rendre impossibles de telles inexactitudes. A cet effet, il convient de modifier la base même de la statistique polonaise des nationalités et, au lieu de se fier à la conscience nationale de la population, insaisissable et échappant à tout contrôle, il faut se baser plu-

¹⁾ Les erreurs, résultant de ce fait, ont été traitées dans les études des questions minoritaires: 1) „Les Blancs-Ruthènes en Pologne“ et „Le nombre et la répartition des Ukraïniens en Pologne“ de M. Krysiński („Questions Minoritaires“. No 1 — 1928 et No 2 — 1929). *Note de la Rédaction.*

tôt, selon nous, sur des caractères qui se laissent vérifier d'une manière objective. Autrement, la statistique polonaise des nationalités peut, en fonction de la configuration des relations politiques du pays et de l'état d'esprit de la population, accuser des variations d'un recensement au suivant, qui pourraient éveiller des suspicions au sujet de l'objectivité des enquêtes polonaises.

Cherchons donc d'autres moyens de fixer les données de la statistique des nationalités.

L'origine ethnique

Certains États, comme la Roumanie, l'Esthonie, la Bulgarie, le Canada n'enregistrent pas la nationalité mais l'origine ethnique de leur citoyens. La terminologie employée par ces États dans les enquêtes de recensement n'est pas toujours claire: ainsi, l'Esthonie formule la question comme il suit: „Esthonien... Si non — déclarer la nationalité“, le Canada la pose plus explicitement: „Origine suivant la race ou la souche“. D'après l'instruction bulgare il s'agit de répondre à la question en déclarant sa nationalité suivant la naissance et l'origine. La Roumanie conçoit la question d'une manière analogue. En Esthonie les indications détaillées sur la manière de répondre à la question concernant l'origine ethnique, ne laissent subsister aucun doute sur le sens de la question: „Chacun dont le père est (ou était) Esthonien, indépendamment du pays de sa naissance ou de l'État auquel il ressortit, est considéré comme personne de nationalité esthonienne. Au cas où la nationalité du père est inconnue, on considère comme étant de nationalité esthonienne toute personne, dont la mère est Esthonienne. Les enfants d'une femme divorcée sont de nationalité esthonienne, si leur mère est Esthonienne d'origine. La nationalité des enfants adoptifs est définie par celle de leurs parents, si celle-ci est connue, si non, par celle des adoptants“.

Comme l'on voit, il s'agit ici non de la nationalité des personnes soumises au recensement, mais de celle de leurs parents ou peut-être de leurs ancêtres. Ce n'est pas le présent qui compte, mais le passé. Cette question est naturelle au Canada où la connaissance de la composition ethnique de la population d'immigration peut avoir son importance, mais la même question paraît étrange dans les États européens. Le but de cette enquête est peut-être le désir de récupérer en faveur de la nationalité dominante une partie de la population qui a été dénationalisée du fait des conditions politiques défavorables. L'ouvrage intitulé „*Méthodes pour la connaissance des minorités ethniques*“ publié par MM. Teodoresco et Istrate ne laisse subsister aucun doute que tel était le but

poursuivi en Roumanie. L'ouvrage mentionné est dirigé contre la méthode, appliquée en Hongrie, de l'étude des relations minoritaires au moyen de la question concernant la langue maternelle. Nous y lisons que dans l'ancienne Hongrie les minorités ne possédaient pas leurs écoles et la langue magyare était imposée à tous les habitants, de sorte à remplacer peu à peu leur langue maternelle et à la leur faire oublier. A l'heure qu'il est, sur les territoires affranchis de sous la domination hongroise, les habitants d'origine roumaine, slovaque, allemande etc. s'appliquent à réapprendre leur langue maternelle, ou du moins à la faire parler à leurs enfants. La Roumanie a donc des raisons plausibles de préférer la méthode de l'enquête sur l'origine pour établir les chiffres véritables de sa statistique des nationalités.

Mais les difficultés de cette méthode sont évidentes. Comme dit justement M. Aloyse Kovács, à propos de son analyse de la statistique des nationalités de la Norvège¹⁾, dans les Etats habités par un grand nombre de nationalités et où les croisements entre individus de nationalité différente sont fréquents, l'origine ne saurait être adoptée comme base de la statistique, car il faudrait remonter aux parents et aux grands-parents et procéder à une étude généalogique de chaque individu, ce qui est impraticable lors du recensement, d'autant plus que la majorité des gens ne connaissent plus l'origine de leurs grands-parents.

L'application rigoureuse du principe de l'origine ethnique conduirait à des résultats absolument inattendus. Toute une série de personnalités éminentes, d'hommes politiques de marque, d'artistes et de savants, dont les mérites dans le domaine de la culture nationale sont incontestables, devraient être reconnus de nationalité étrangère du fait que, soit eux-mêmes, soit leurs aïeux sont d'origine étrangère ou minoritaire.

Je serais tenté de ranger la Russie soviétique parmi les Etats qui examinent l'origine ethnique, bien qu'il n'y eût pas de raison de lui imputer des buts pareils à ceux que visait la Roumanie. La question respective lors du recensement était comme en Pologne et en Lithuanie: „nationalité“. L'instruction disait sans ambiguïté: „On indique à cette rubrique la nationalité à laquelle la personne enregistrée déclare appartenir“. Si nous affirmons néanmoins qu'en Russie Soviétique, il s'agissait non de la nationalité, comme nous la concevons, mais de l'origine ethnique, nous nous basons sur les circulaires adressées aux autorités locales par l'Office Central de Statistique. Nous y lisons (circulaire

¹⁾ Voir l'article „La connaissance des langues comme contrôle de la nationalité“ au Bulletin International de Statistique, vol. XXIII fasc. 2. Voir également l'ouvrage de A. Kovács „Le problème de la statistique des nationalités“ qui critique sévèrement les méthodes de la statistique roumaine des nationalités.

N-o 10): „Bien que le terme de nationalité ait été introduit pour souligner la nécessité d'obtenir des données exactes sur la composition ethnique de la population, la définition de la nationalité a été confiée à la personne enregistrée, et il n'y a pas lieu de changer la réponse lors du recensement. Les personnes qui ont perdu la liaison avec la nationalité de leurs aïeux, peuvent indiquer la nationalité à laquelle elles appartiennent actuellement“. Ceci nous éclaire que les autorités soviétiques ne concevaient point de la même manière que nous la nationalité.

Que nous prenions l'origine ethnique de la population dans l'acception rigoureuse du mot, ou que nous en rapprochions le sens — comme c'est le cas en Russie — à celui de la nationalité, je pense que ce principe ne saurait être traité comme critérium décisif pour établir la nationalité. Même comme question auxiliaire, je considère la question concernant l'origine ethnique, comme déplacée. Je trouve que pour l'enquête sur la nationalité, il convient de se baser comme le font la plupart des États, *sur la langue*.

La connaissance des langues

Certains États posent lors du recensement la question, quelles sont les langues que connaît le recensé. En Angleterre cette question concerne uniquement les provinces des Galles et de Monmouthshire (seulement l'anglais, seulement le gallois ou bien l'anglais et le gallois). Dans le formulaire de recensement écossais la question est posée au sujet de la connaissance de l'anglais, du gaélique, ou bien de l'anglais et du gaélique.

La question posée en Belgique est libellée comme suit: „Langues nationales (français, flamand, allemand). A. Quelles langues connaît le recensé. B. S'il connaît deux ou trois langues, indiquer celle dont se sert le plus usuellement“.

Je n'ai pas besoin d'expliquer que les questions ainsi posées ne servent à rien pour établir la physionomie nationale ou ethnique d'un pays, car que faire des bilingues? La méthode belge marque un certain progrès en comparaisom à l'anglaise ou l'écossaise, parce qu'elle demande d'indiquer la langue la plus usuelle de chaque personne. Mais ces données ne sauraient être considérées comme suffisantes pour reproduire la structure nationale d'un pays.

Tous les systèmes mentionnés plus haut présentent l'inconvénient de se borner aux langues principales, en laissant en marge de l'examen toutes les autres.

Plus nombreux sont les États qu'intéresse la connaissance des langues comme donnée auxiliaire, à côté de celle sur la langue maternelle.

La langue maternelle

La langue maternelle est la seule notion qui reste comme critérium de la nationalité, si l'on rejette la déclaration directe de la personne intéressée, l'origine ethnique et la langue usuelle. La question se pose, si l'on peut rationnellement édifier sur cette base la statistique des nationalités.

La conception de „nation“ n'implique pas nécessairement l'unité de la langue: comme preuve, citons les nations suisse et belge. Les Mazours, habitant au delà de la frontière polonaise, se considèrent en majorité comme Allemands, bien qu'ils parlent polonais. En Ruthénie Blanche et en Ukraine Soviétique des groupes nombreux de la population se déclarent Polonais, malgré que leur langue usuelle ne soit plus le polonais que souvent même ils ont désappris. Des divergences analogues entre la conscience nationale et la langue se rencontrent dans la partie polonaise des territoires blancs-ruthènes et ukrainiens, p. ex. les latinistes en Petite Pologne Orientale qui se servent le plus souvent de la langue ukrainienne dans la vie quotidienne et pour la plupart se considèrent cependant Polonais.

D'autre part, il semble incontestable qu'en règle générale la langue maternelle caractérise le mieux la nationalité et que les dérogations à ce principe sont relativement rares. En tout cas, il paraît certain que les données obtenues lors du recensement, si l'on prend pour base la langue maternelle, seront plus proches de la vérité que celles dont le point de départ a été la conscience nationale. En effet, la langue maternelle est un caractère qui peut être constaté d'une manière objective et, d'autre part, présente l'avantage d'une stabilité plus ou moins grande, tandis que la „nationalité“ est une notion subjective par excellence et, de même que les opinions politiques, peut subir des fluctuations inattendues. D'autre part, il ne saurait p. ex. être question d'une exactitude parfaite de la statistique polonaise des nationalités basée sur la langue maternelle, jusqu'au moment, où les relations dans les provinces à population mixte n'auront pas été définitivement stabilisées. Ceci concerne surtout le territoire à population polono-ukraino-blanc-ruthène où la conscience nationale est très peu cristallisée et la langue présente des formes encore vagues.

La notion de la „langue maternelle“, en apparence tellement compréhensible, n'est pourtant pas aussi simple qu'elle le paraît. Suivant le sens qu'on lui attribue, les résultats obtenus lors des recensements sont absolument différents.

Un des auteurs allemands, M. Makow¹⁾ en critiquant les méthodes de la statistique polonaise des nationalités, lui reproche d'employer l'expression en question en l'identifiant à la „langue de la patrie“ (*Vaterlandssprache*) ou à la „langue nationale“ (*Nationalsprache*). Cela provient de ce que la langue polonaise soit la seule qui possède la forme „langue paternelle“; dans toutes les autres, on dit „langue maternelle“. L'auteur insinue que cette forme ne pouvait pas manquer d'induire en erreur les citoyens non polonais lors du recensement. Or, en 1921, il n'y a pas eu que le formulaire polonais: à l'ouest était employé un formulaire polono-allemand, et à l'est — un formulaire polono-ukrainien, où ces mots étaient traduits respectivement par „*Muttersprache*“ (couramment usité dans la statistique allemande) et „*matierinska mova*“. La différence d'ailleurs n'est pas essentielle, étant donné que la forme „langue maternelle“ est également une expression au figuré. Comme dit M. Würzburger, il ne s'agit pas de la langue de la mère, mais plutôt de la langue-mère (en italien: *lingua madre*). La notion est dans les deux cas définie assez vaguement, et les instructions relatives au recensement sont là pour la rendre plus concrète et l'interpréter de la manière désirée. La question concernant la langue maternelle est dans tous les États accompagnée d'un commentaire. Si nous analysons ces instructions et les définitions qui s'y trouvent, nous pourrions discerner trois interprétations fondamentales de cette expression: d'abord la notion de la langue maternelle, comme langue héritée (en Pologne seulement, lors du recensement de 1921), ensuite la conception basée sur le degré de la connaissance de la langue—disons: la langue parlée habituellement, enfin la conception consistant à souligner le moment sentimental — le rapport de l'individu à la langue en question: ce sera la langue „la plus proche“ de cette personne. On pourrait qualifier les deux premières conceptions, comme notions objectives de la langue maternelle, la dernière comme notion subjective. Nous la trouvons dans la majorité des États qui étudient la question de la langue maternelle lors du recensement²⁾.

¹⁾ dans l'ouvrage „*Das Nationalitätenbild Polens*“ *Statistische Minderheiten-rundschau* 1925, page 85.

²⁾ M. Wilhelm Winkler introduit une classification toute différente des formes de la langue maternelle; voir son ouvrage: „*Die Bedeutung der Statistik für den Schutz der nationalen Minderheiten*“ u page 34 et suivantes. Cette classification me paraît peu utile pour les besoins de la statistique des nationalités. Dans la théorie statistique il est convenu de distinguer deux formes essentielles de la langue étudiée lors des recensements: la langue maternelle (*Muttersprache*) et la langue parlée (*Umgangssprache*). En pratique, cette distinction n'est pas toujours opérée et dans certains États le terme de langue maternelle est employé précisément dans le sens de la langue

La langue héritée

L'expression „langue maternelle“ a été employée dans son acception la plus primitive en Pologne, lors du recensement de 1921. Dans le § 16 de l'„instruction“ nous lisons: „Il faut indiquer à la rubrique 14 la langue que l'on emploie dès la plus tendre jeunesse“. En interprétant ainsi la notion de la langue maternelle, la Pologne, en opposition à tous les autres États, s'en tient à la conception de la langue héritée des parents ou tuteurs, car c'est précisément celle que l'enfant apprend en premier. Cette manière d'interpréter paraîtra naturelle, si l'on envisage que la Pologne possait en outre la question de la nationalité. Dans la déclaration de la nationalité, l'attitude envers les groupes nationaux existants trouve son expression, indépendamment de l'origine, au point de vue langue, des individus particuliers. Si les réponses aux deux questions ne devaient pas être les mêmes en principe, et telle n'était point sans doute l'intention des organisateurs du recensement, il fallait libeller la question concernant la langue maternelle de manière à ôter aux réponses le caractère d'une déclaration de nationalité. Possédant d'une part des données illustrant la composition ethnique des groupes nationaux particuliers (données fournies par les réponses sur la langue maternelle), d'autre part — des données sur leur conscience nationale actuelle, nous disposerions de matériaux extrêmement intéressants pour étudier la question de l'assimilation des nationalités.

Malheureusement, le dépouillement des données du recensement de 1921, en ce qui concerne la langue maternelle, n'a pas pu être opéré en Pologne, les crédits nécessaires faisant défaut, nous ne pouvons donc pas étudier ce problème.

Il convient de signaler ici que la méthode de recueillir les données sur la nationalité à l'aide des questions concernant la nationalité et la langue maternelle, comme cela avait été fait en Pologne en 1921, a été reconnue très juste par certains experts en matière des questions minoritaires. Ainsi p. ex. nous lisons dans l'étude de M. Béla Földes „La protection des droits des minorités et la statistique des nationalités“¹⁾:

usuelle. J'estime qu'il n'y a pas de raison de maintenir le terme de „langue parlée“ à côté de celui de „langue maternelle“. Si pourtant l'on considérait comme inopportun de subordonner la notion de langue parlée à celle de langue maternelle, on obtiendrait la classification suivante: 1) la langue maternelle, et 2) la langue parlée; la langue maternelle, conformément à ma proposition, se subdiviserait en: a) langue maternelle dans l'acception objective du mot c.-à.-d. la langue héritée et b) langue maternelle dans l'acception subjective du mot, c.-à.-d. la langue „la plus proche“ à la personne en question.

1) Revue de la Société Hongroise de Statistique 1923 p. 15.

„Il serait à désirer qu'à l'occasion du recensement, outre la langue parlée le mieux ou le plus fréquemment, la nationalité soit également désirée, et cela par voie de déclaration personnelle. Ces deux données se complèteraient mutuellement et souvent l'une servirait à rectifier l'autre“.

La même opinion a été émise par M. Antoine Boháč dans son étude „*Narodnost a jazyk*“¹⁾ (La nationalité et la langue) qui insiste sur l'utilité de tenir compte des deux éléments au point de vue du problème de l'assimilation nationale dans les pays à population mixte. L'auteur estime qu'il faut entendre par langue maternelle celle „que nous tenons de notre mère dans notre plus tendre enfance“. C'est précisément la définition donnée par le recensement polonais de 1921.

Également M. Wilhelm Winkler²⁾ considère comme juste l'enquête simultanée sur la langue maternelle et sur la nationalité „pour établir le nombre des personnes qui appartiennent à une communauté culturelle et en font partie également au point de vue de la langue, ainsi que pour établir la force numérique des groupes se reconnaissant être d'une culture donnée et parlant une langue différente, enfin des groupes parlant la langue d'une certaine communauté culturelle et se déclarant d'une culture différente“.

La notion de la langue maternelle dans l'interprétation que lui a donnée le recensement polonais de 1921 ne revêt son sens propre que lorsqu'on demande en même temps la nationalité. De mon avis, cette question est prématurée en Pologne, pour le moment et, partant, je ne puis proposer de conserver au recensement prochain la notion de la langue telle qu'elle était conçue par le recensement de 1921, en dépit de tous les arguments théoriques qui plaident en faveur de la répétition du même libellé des questions. Au cas, pourtant, où l'on se déciderait de revenir en Pologne à la méthode appliquée lors du premier recensement polonais, je voudrais voir compléter la définition de 1921 de la langue maternelle de manière à ajouter entre parenthèses: „celle dans laquelle il a appris à prier et à penser, étant enfant“. Cette définition supplémentaire mettrait en évidence le rôle spécifique que la langue maternelle joue dans la vie spirituelle de l'individu et permettrait de la mieux distinguer des autres langues que chacun a pu apprendre ensuite.

Il convient de mentionner le fait qu'avant la guerre, la Prusse interprétait la notion de la langue maternelle de la même manière que

1) Československy Statistický Věstník 1921, page 57 et suivantes.

2) „Die Bedeutung der Statistik für den Schutz der nationalen Minderheiten“ Leipzig et Vienne 1923.

l'a fait la Pologne en 1921, c.-à-d. en tant que langue héritée. La définition prussienne de 1905 était la suivante: „En règle générale, chaque individu possède une seule langue maternelle qu'il emploie le plus couramment dès sa jeunesse et dans laquelle il pense“. Les mots „dès sa jeunesse“ figuraient encore dans la définition de 1910, ils ont été rayés lors du recensement de 1925, en vue d'enlever à la langue maternelle le sens de la langue d'origine (*Abstammungssprache*) et de rapprocher cette notion à celle de la langue dans laquelle on pense (*Denksprache*)¹.

La langue parlée

La Russie soviétique concevait lors du recensement de 1926 la notion de la langue maternelle d'une tout autre manière que la Pologne. La langue maternelle y a été définie comme celle que la personne en question parle le mieux et qu'elle parle habituellement. Il s'agit donc de la langue dont on se sert actuellement le plus souvent. Tandis que dans la définition polonaise était souligné le passé, la définition russe considère comme important l'état présent. Cela paraîtra naturel, si nous envisageons que dans la question russe concernant la nationalité, il s'agit du passé et que dans la question polonaise analogue il s'agit de l'état actuel. Les mêmes mots „nationalité“ et „langue maternelle“ peuvent donc avoir un sens diamétralement opposé suivant les commentaires, dont ils sont accompagnés.

Cette différence dans les méthodes appliquées en Russie et en Pologne a eu pour effet que le recensement russe de 1926 a trouvé en Ruthénie Blanche soviétique 4.017.301 personnes de nationalité blanche-ruthène, dont seulement 3.294.293 ont déclaré la langue blanche-ruthène comme leur langue maternelle. Presque tous les autres parlaient la langue russe (708.620). Or, en Pologne les résultats auraient été inverses, si l'on avait analysé les données sur la langue maternelle du recensement de 1921: on aurait trouvé un nombre moindre de personnes de nationalité blanche-ruthène que celui des personnes, reconnaissant la langue blanche-ruthène comme leur langue maternelle. Quelqu'un qui se baserait uniquement sur les chiffres pour comparer les données polonaises et russes sur les nationalités, serait porté à des conclusions fantaisistes au sujet des oppositions constatées, et cependant leur source principale réside dans la méthode différente.

¹) Voir Dr. Keller. „Die fremdsprachige Bevölkerung im Freistaate Preussen“, Zeitschrift des Preussischen Statistischen Landesamts 1926 (partie 1 et 2, page 150).

La Russie soviétique n'est pas la seule à considérer la langue parlée couramment comme langue maternelle. Le Canada et la Finlande¹⁾ sont dans le même cas. La Belgique également, quoiqu'elle n'emploie point les mots „langue maternelle“, demande la langue dont la personne en question se sert le plus souvent.

Cette conception de la langue maternelle est loin de nous satisfaire, en effet, il est difficile de tirer des conclusions sur la nationalité d'une personne du fait qu'elle connaît bien une langue et qu'elle s'en sert habituellement. Il s'ensuit que la notion de la langue parlée le plus fréquemment et connue le mieux, rappelant l'ancienne notion autrichienne²⁾ „*Umgangssprache*“, n'est point un instrument propre pour étudier la structure d'un État au point de vue des nationalités. La Russie l'entend probablement ainsi puisqu'elle souligne dans ses publications officielles³⁾ qu'il ne faut pas identifier la langue maternelle avec la nationalité ni avec la langue de la souche et de la famille dont on est issu.

La „langue la plus proche“.

Nous cherchons la notion de la langue maternelle qui se rapproche le plus de la notion de nationalité. Nous la trouvons dans la majorité des États qui posent la question sur la langue maternelle lors des recensements. La définition suisse est la suivante: „On doit considérer comme langue maternelle celle dans laquelle on pense, dont on se sert de préférence dans la famille et les relations domestiques, car c'est celle qu'on parle le plus couramment“.

L'Allemagne en 1926 donne de la langue maternelle une définition identique.

La Bulgarie définit la langue maternelle par la question même du formulaire de recensement: „Langue maternelle ou langue que la personne en question reconnaît comme maternelle et qu'elle parle habituellement chez elle“.

La Turquie interprète également la langue maternelle comme celle parlée dans la famille.

La Hongrie (1910) formule la question comme il suit: „Langue maternelle“ (en d'autres termes celle que vous reconnaissez pour telle et que vous parlez le mieux et le plus volontiers).

1) En ce qui concerne les États non mentionnés dans le relevé international qui va suivre, j'ai puisé mes renseignements dans l'ouvrage de M. Aloyse Kovács „La connaissance des langues comme contrôle de la statistique des nationalités“.

2) Voir „Oesterreichische Statistik“ — Résultats des recensements de la population.

3) La „Pravda“ 1926 — N-o 266, p. 5.

Certains États posent la question d'une manière analogue quoiqu'ils n'emploient point le terme de „langue maternelle“. La Norvège demande „la langue qu'on parle au foyer“, l'Esthonie — „la langue qu'on parle habituellement dans la vie privée“, l'Autriche — „la langue que l'on parle le plus couramment et dans laquelle on pense habituellement“. („Sprachliche Zugehörigkeit“).

En opposition à la définition polonaise de 1921, toutes celles que nous venons de citer ne se préoccupent nullement de la question, quand a-t-on appris la langue donnée, dans la plus tendre enfance, ou plus tard. Sans tenir compte de la circonstance, si notre langue actuelle est celle que nous tenons de nos parents ou tuteurs, ces définitions se rapprochent des définitions: russe, finlandaise et canadienne, avec la différence cependant qu'elles considèrent insuffisant le seul fait extérieur d'employer le plus souvent la langue donnée et exigent un certain rapport sentimental envers elle.

En analysant les définitions citées, nous sommes amenés à constater que dans toutes il s'agit de distinguer comme maternelle, parmi les langues qu'une personne peut parler, celle à laquelle elle se trouve unie par des liens particuliers. Les définitions hongroise et bulgare s'en réfèrent simplement à l'opinion subjective de chacun.

Me voici au point où j'en voulais venir. De mon avis la statistique des nationalités ne peut être basée que sur une telle notion subjective de la langue maternelle.

C'est une notion plus vaste que celle appliquée lors du recensement polonais en 1921, puisqu'elle permet de déclarer comme maternelle aussi bien la langue héritée qu'une autre; elle est plus vaste que la notion russe de 1926, puisqu'elle n'empêche pas de déclarer une langue qu'on parle moins bien et qu'on emploie plus rarement. En laissant le choix de la langue maternelle à la personne intéressée, cette méthode est conforme à la ligne directrice des principes fondamentaux de la statistique des nationalités, de laisser à chacun la faculté de décider de sa nationalité. D'autre part, la méthode de poser lors du recensement la question sur la langue maternelle a un avantage considérable par rapport à la méthode de demander une déclaration de nationalité: elle bannit les réponses absolument fausses. Rien de plus simple, en effet, que de vérifier lors du recensement si la personne en question parle ou non une certaine langue.

En ce qui concerne le prochain recensement polonais, je proposerais d'adopter la formule suivante: „Si l'on connaît plusieurs langues, on indiquera comme langue maternelle celle que la personne en question considère comme sa langue la plus proche“. C'est, il est vrai, une défi-

inition nouvelle, mais elle exprime le plus justement la pensée qui perce dans les définitions susmentionnées: que la décision au sujet de la langue maternelle doit être l'attribut de la personne intéressée et qu'il doit exister entre celle-ci et sa langue maternelle un rapport particulièrement étroit. De quelle nature est ce rapport, c'est, en principe, indifférent. Cependant, pour éviter une interprétation fautive, on pourrait compléter la définition par les mots: „Ce sera d'habitude la langue dans laquelle on pense et dont on se sert dans sa famille“. Le domaine de la pensée et celui de la vie en famille sont — sans doute — bien ceux, par excellence, où le rôle particulier que l'on donne à une langue s'objectivise le mieux. Il ne faut cependant pas identifier toujours la langue maternelle avec celle dans laquelle on pense et qu'on emploie en famille, c'est plutôt une indication de la direction que doit suivre l'interprétation plus détaillée de la „langue la plus proche“. (Il arrive, surtout si l'on étudie à l'étranger, de penser dans une langue étrangère, quoiqu'on considère comme plus proche la langue parlée autrefois dans sa famille. Dans les mariages mixtes, il arrive que l'époux à l'individualité plus forte impose à l'autre et à la vie en famille sa langue — ce qui n'équivaut pas à dire que l'époux au caractère plus faible renonce complètement à la sienne).

Quant à la question elle-même, je propose de conserver la formule de 1921: „Langue maternelle“, de même qu'en Bulgarie, en Suisse, en Russie, aux États-Unis. La rédaction allemande: „Allemand ou autre langue maternelle?“ suggère l'idée de considérer normalement l'allemand comme langue maternelle, et partant implique une tendance préétablie, ce qui devrait être évité. Combien supérieure est la forme adoptée par le Canada! La question y est posée de la manière suivante: „Langue, autre que l'anglais et le français, que l'on parle comme langue maternelle“. Cette rédaction encourage la population à déclarer une autre langue maternelle que les deux langues dominantes dans le pays.

Pour empêcher de confondre les langues: blanche-ruthène, ukrainienne et russe, comme c'était le cas maintes fois en 1921, et pour réduire au minimum les déclarations dans le genre d'„indigène“ qui sont fort embarrassantes et laissent la marge à des interprétations diverses, je propose d'énumérer, à l'instar de certains États, les langues principales répandues sur le territoire polonais: „Polonaise, ukrainienne, juive, blanche-ruthène, allemande, lithuanienne, russe, tchèque ou autre?“

De même que les autres États, la Pologne en 1921 ne s'est pas bornée, dans les explications annexées à la question sur la langue maternelle, à définir cette notion, mais elle a fourni quelques indications d'ordre technique. Je considère comme solution très réussie et à con-

server dans la prochaine instruction de recensement, celle de la remarque au sujet des enfants qui ne parlent pas encore et des personnes, qui, du fait de quelque infirmité physique ou mentale, n'emploient aucune langue; suivant l'instruction, on déclarera pour ces individus la langue de leur famille „qui sera ou serait probablement leur langue maternelle“. Au lieu de définir automatiquement la langue de l'enfant, on a introduit ainsi le facteur de l'appréciation subjective par le chef de la famille, ce qui a une importance particulière dans le cas où le père et la mère parlent des langues différentes.

Moins juste est la solution donnée en 1921 à la question des „bilingues“. La remarque respective proposait d'indiquer deux langues maternelles pour les personnes qui en auront déclaré deux. Cette remarque paraît assez étrange, si l'on envisage la notion de la langue maternelle adoptée en 1921 („langue que l'on parle dès la plus tendre enfance“ — elle ne peut donc être qu'unique). Cette solution est plus acceptable si l'on adopte la notion de la langue maternelle, telle que je l'ai proposée. Mais de même que l'on ne peut être à la fois de deux nationalités, on ne saurait posséder simultanément deux langues maternelles. Le cas ne peut se présenter que lorsqu'un enfant a été élevé dans des conditions à apprendre deux langues en même temps et ne se rend pas encore compte laquelle des deux lui est plus proche. Il faudrait, de mon avis, procéder alors de la même manière que pour les enfants qui ne parlent pas encore. Je crois que dans la prochaine instruction il faut omettre cette question pour empêcher d'indiquer deux langues maternelles. Seule l'Allemagne — entre tous les autres États¹⁾ — reconnaît le principe du bilinguisme²⁾. Cet exemple ne doit pas nous engager à le suivre, les données concernant les „bilingues“ présentant précisément le côté le plus faible de la statistique allemande des nationalités et donnant lieu à de vives controverses³⁾.

¹⁾ Les savants non allemands sont unanimes à reconnaître le principe de deux langues maternelles comme faux. (Gustav Thirring: „Essai sur les principes fondamentaux de la statistique des nationalités“. Revue de la Société Hongroise de Statistique 1924). Parmi les auteurs allemands, plusieurs expriment leur scepticisme envers ce principe: Richard v. Böckh „Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten“ (Berlin 1869) et Eugène Würzburger „Minderheitenstatistik“. Deutsches Statistisches Zentrablatt 1926, pages 137, 138. (M. Würzburger exprime l'opinion qu'en règle générale, comme langue maternelle des personnes bilingues, c'est celle de la minorité de langue qui doit être prise en considération).

²⁾ J'ometts les États-Unis, où le fait de déclarer deux langues maternelles résulte de la méthode de demander la langue des parents.

³⁾ Voir Mieczysław Przyski „Minorités nationales en Prusse suivant les données du recensement de 1925“, („Sprawy Narodowościowe“) 1928; Die amtliche Statistik der nationalen Minderheiten im Preussischen Staate. „Kulturwehr“ 1927; A. Kovács, ouvrage cité plus haut, page 319 et suivantes.

Je propose en outre d'ajouter à l'instruction, bien que l'énumération des langues permettrait d'éviter toute ambiguïté, l'indication de ne pas employer de définitions dans le genre d'„indigène“.

Les combinaisons de caractères.

Pour compléter cette analyse des méthodes de la statistique des nationalités, je tiens à signaler que, de même que la Pologne demandait en 1921 d'indiquer la langue maternelle et la nationalité, et la Russie en 1926 interrogeait sur l'origine ethnique et la langue maternelle, plusieurs autres États combinent, en vue d'étudier leur structure au point de vue des nationalités, deux ou trois caractères. Voici pour 17 États les caractères étudiés (en distinguant quatre éléments fondamentaux de la statistique des nationalités):

Nationalité seulement: Tchécoslovaquie et Lithuanie,

Origine ethnique seulement: Roumanie,

Connaissance des langues seulement: Angleterre, Ecosse, Belgique,

Langue maternelle seulement: Suisse, Autriche,

Langue maternelle et nationalité: Pologne (données sur la langue maternelle non dépouillées),

Langue maternelle et origine ethnique: Bulgarie, Esthonie, Russie,

Langue maternelle et connaissance des langues: Finlande, Allemagne, Hongrie,

Langue maternelle, origine ethnique et connaissance des langues: Canada, États-Unis.

Remarque: En ce qui concerne la Roumanie, l'Autriche et la Finlande, je n'ai disposé ni de formulaires ni d'instructions de recensement; je n'ai profité que de renseignements indirects.

Certains États demandent d'indiquer les langues que l'on connaît, en dehors de la question concernant la langue maternelle ou l'origine. Sur le formulaire de recensement du Canada nous lisons deux questions: „Savez-vous parler anglais? Savez-vous parler français?“. Les États-Unis demandent: „Parlez-vous anglais?“ (Il est vrai que cette question ne concernait que les personnes âgées de plus de 10 ans, et les données n'étaient dépouillées, s'il s'agit de la population de race blanche — que par rapport aux personnes nées au-delà des frontières de l'État).

L'Allemagne et la Finlande posent conjointement les questions concernant la connaissance des langues et la langue maternelle. En Finlande, où il n'existe que deux groupes de langue distincte: les Finlandais et les Suédois, les Finlandais doivent indiquer s'ils parlent suédois, et les Suédois — s'ils parlent finlandais. En Allemagne les questions sont les

suivantes: „Langue maternelle: allemande ou autre langue maternelle? Si non-allemande, comprenez-vous la langue allemande?“

La Hongrie formule la question d'une manière analogue à celle du Canada et des États-Unis, avec cette particularité pourtant qu'elle demande d'indiquer toutes les langues parlées par la personne en question.

La connaissance des langues combinée avec la langue maternelle

J'ai déjà eu l'occasion de constater que la connaissance des langues est un caractère peu propre à étudier la structure d'un pays au point de vue national. Cependant tout autre est le rôle de la connaissance des langues, traitée comme élément auxiliaire, à côté de la langue maternelle et de l'origine ethnique.

M. Aloyse Kovács dans son ouvrage, cité plus haut¹⁾, estime que les questions concernant la connaissance des langues et la langue maternelle offrent les avantages suivants:

1) „Un contrôle précis des statistiques basées sur la langue maternelle devient possible. En effet, si d'un recensement à l'autre, les chiffres relatifs aux nationalités trahissent des variations frappantes par leur ampleur ou par leur écart de la ligne normale, l'évolution de la situation, en ce qui concerne la connaissance des langues, indiquera clairement le progrès ou le recul de chaque langue, éventuellement le gain indéniable d'une langue au détriment d'une autre“.

2) „On peut arriver ainsi à déterminer le nombre des personnes qui ne parlent que leur langue maternelle et suivre les variations de l'unilinguisme sur tel ou tel territoire, éventuellement la marche d'une langue vers l'usage exclusif. L'observation de cette évolution sert également de contrôle à la statistique de la répartition des nationalités“.

3) „Un moyen est créé pour discerner comment la langue d'une nationalité est répandue dans l'autre à l'intérieur d'une ville, d'une commune ou d'un district et comment la diffusion d'une langue semble progresser ou reculer. Si on dispose de renseignements de cette nature et s'il en résulte que les nationalités numériquement à peu près égales ont une connaissance à peu près égale de la langue de l'autre nationalité, tandis que les langues des nationalités inégalement fortes sont répandues proportionnellement à l'importance numérique de chaque nationalité, on en tire les preuves les plus solides pour étayer la statistique des nationalités et on peut facilement réfuter les accusations portées souvent par

¹⁾ Ouvrage cité, p. 249 et suivantes.

les minorités, à savoir que les membres d'une minorité qui parlent la langue de l'État sont assimilés par le recensement à la nationalité régnante“.

4) La connaissance des langues intéresse en outre le statisticien étant donné qu'elle permet de faire des rapprochements inattendus entre la diffusion des langues, d'une part, et l'âge, la profession, etc. d'autre part.

On ne saurait dénier à ces arguments une certaine justesse, surtout en ce qui concerne le contrôle de l'exactitude des données sur la langue maternelle. Si p. ex. on établissait en Allemagne non seulement le nombre des Polonais connaissant l'allemand, mais également le nombre des Allemands, connaissant le polonais — ce qui est un cas très rare parmi les Allemands de naissance — ces données nous enseigneraient combien de Polonais ont été portés comme Allemands lors du recensement. Cela nous conduirait à tirer certaines conclusions sur le processus d'assimilation des Polonais en Allemagne, ou bien à constater — suivant les résultats des études plus serrées — des cas d'inscription fausse.

Tout autre est p. ex. la situation en Pologne. Une grande partie de la population polonaise parlent les langues des anciens États copartageants, étant donné que c'était alors la langue obligatoire, dans laquelle était donné l'enseignement. S'il arrivait donc que des Allemands ou des Russes seraient portés comme Polonais, comment les distinguer des Polonais, parlant allemand ou russe? C'est avec force justesse que dit M. Boháč¹⁾: „Dans la statistique de la connaissance des langues, il est possible de distinguer les deux groupes principaux, la population qui s'assimile à la nation dominante et conserve encore sa langue originelle, et la population qui a appris une langue étrangère, mais ne la considère pas comme la sienne“. Si même on excluait la possibilité d'interpréter tendancieusement les données sur la connaissance des langues, au détriment de certaines minorités, le fait reste certain que ces données n'auraient contribué en rien à mettre au clair la structure de la Pologne au point de vue des nationalités, tout au contraire, elles ne pourraient que l'obscurcir davantage.

S'il fallait absolument que le formulaire polonais de recensement comportât une rubrique sur la connaissance des langues, il ne saurait être question que d'une rédaction analogue à celle du formulaire allemand. Les données détaillées sur le nombre et la répartition des citoyens, parlant la langue polonaise, pourraient n'être pas dépourvues d'inté-

1) Bulletin de l'Institut International de Statistique, vol. XXIII partie I, page 73.

rét pour l'État Polonais. Etant donné pourtant qu'en modifiant la base de sa statistique des nationalités, la Pologne aura sans cela fait un grand pas en avant, j'estime qu'il est encore prématuré d'introduire cette statistique supplémentaire. Si le prochain recensement prouve que la question concernant la langue maternelle est la méthode propre pour établir la structure de la Pologne au point de vue des nationalités, il sera temps de penser à apporter des perfectionnements ultérieurs à nos méthodes de statistique.

DR. M. KOVALEVSKY

L'évolution de la politique minoritaire de l'U. R. S. S.

Les initiatives récentes du gouvernement soviétique dans le domaine de la politique minoritaire constituent des phénomènes qu'il faut ranger parmi les plus intéressants et les plus caractéristiques dans la vie politique de l'U. R. S. S. La politique minoritaire des Soviets accuse une divergence sensible entre la théorie et la pratique, entre les principes directeurs établis et la solution pratique des problèmes qui se posent.

Comme l'on sait, au sein du parti communiste, dès son avènement au pouvoir, s'affrontent deux points de vue différents sur le rôle et le sens du problème minoritaire. Le point de départ de l'appréciation négative du problème minoritaire, envisagé sous l'angle des intérêts de la révolution communiste, sont les idées de Rose Luxemburg qui s'opposait à la thèse formulant le droit des nationalités de l'ancien Empire russe de se prononcer elles-mêmes sur leur sort, et soulevait la nécessité d'„unir en un tout homogène toutes les forces révolutionnaires de l'ancien Empire russe“, de „défendre ardemment l'intégrité de l'État russe, en tant que territoire révolutionnaire, de s'opposer à tous les séparatismes nationalistes, et de consolider l'union indissoluble des prolétaires de toutes les nations dans le giron de la révolution russe“.

Les opinions de Rose Luxemburg sur les problèmes minoritaires ont trouvé un terrain propice chez les communistes russes, redoutant la perspective de perdre la partie la plus riche de l'ancienne Russie et de voir périliter l'industrie russe, privée de matières premières. Des communistes éminents, tels Boukharine, Larine, Vaganian et même Trotzky se sont ralliés à une telle conception du problème minoritaire.

Lénine par contre l'appréciait d'une manière différente. C'est lui, à proprement parler, qui est l'initiateur de la politique minoritaire, dite positive, de l'U. R. S. S.

En décembre 1917, c.-à-d. deux mois après la révolution d'octobre, Lénine publia la „déclaration des droits des peuples de la Russie“. Elle constatait qu'à l'époque du tsarisme les peuples englobés dans les frontières de l'Empire russe étaient ameutés les uns contre les autres, et qu'il en résultait des pogroms et des haines nationales d'une part, et l'asservissement des nations, de l'autre. „La politique odieuse du gouvernement tsariste doit être remplacée par une politique de fédération bienveillante et honnête des nations de la Russie“. La déclaration condamnait ensuite la politique minoritaire du gouvernement provisoire, composé de représentants des partis libéraux, et lui reprochait de n'avoir rien tenté en faveur des peuples asservis et opprimés. „Il faut — disait la déclaration — introduire une pleine confiance dans les relations entre les peuples de la Russie, car ce n'est qu'alors que les ouvriers et les paysans des divers peuples de la Russie constitueront une force révolutionnaire homogène...“ Le premier congrès des Soviets en juillet 1917 proclama les droits des peuples de la Russie à disposer librement d'eux-mêmes. Le deuxième congrès des Soviets en octobre de la même année confirma ce principe en des termes plus nets encore et plus affirmatifs. En exécutant la volonté du congrès, le Conseil des Commissaires du Peuple a décidé de suivre les principes suivants dans le domaine de la politique minoritaire: 1) l'égalité et la souveraineté des peuples particuliers habitant le territoire des Soviets, 2) le droit des peuples de la Russie de disposer librement de leur sort, y compris à la faculté de se séparer et de constituer un État indépendant, 3) la suppression de tous les privilèges et de toutes les restrictions liées au fait d'appartenir à une nationalité ou à un culte, 4) le libre développement des minorités nationales et des groupes ethniques habitant le territoire de la Russie ¹⁾.

Staline, le plus proche collaborateur de Lénine dans la politique minoritaire, détenait alors le poste de commissaire du peuple pour les questions minoritaires. La déclaration de Lénine de décembre 1917 s'est bornée, comme nous pouvions le constater, à établir les principes généraux de la politique minoritaire du gouvernement soviétique; il en découle que la Russie devait être une fédération révolutionnaire des peuples auxquels avait été reconnu le droit de disposer de leur sort jusqu'à la faculté de constituer un État indépendant. Les principes énoncés n'ont pas cependant revêtu de formes concrètes jusqu'à 1919, lorsque survint le point culminant du conflit entre la République Populaire Ukraïnienne

¹⁾ „Politika sovietskoï vlasti po nationalnomu voprossou“ (La politique du pouvoir soviétique dans le domaine du problème des nationalités) — édition du Commissariat du Peuple des problèmes minoritaires.

et la Russie Soviétique. Cette année marque un tournant dans l'attitude du parti communiste envers le problème minoritaire. L'Ukraine et la Caucase devinrent le théâtre de conflits armés entre la Russie Soviétique et les Etats nationaux nouvellement créés et à peine en voie de formation.

C'est alors que Lénine publia sa lettre célèbre, adressée „aux ouvriers et aux paysans de l'Ukraine“, où il expliquait les bases de la politique minoritaire des Soviets. Dans sa lettre, Lénine se prononça nettement pour la constitution d'une république socialiste ukrainienne indépendante et promit qu'au cas d'une victoire du prolétariat sur la contre-révolution ukrainienne, la république socialiste indépendante jouirait sous le régime soviétique de la plénitude des droits nationaux. „La bourgeoisie ukrainienne — disait Lénine dans sa lettre — a exploité l'antagonisme entre les Ukrainiens et les Russes, l'absence de confiance de ceux-là en ceux-ci, pour maintenir en Ukraine le régime capitaliste et s'assurer à l'avenir l'exploitation des masses laborieuses. Cette absence de confiance doit faire place à une égalité fraternelle des Russes et des Ukrainiens, car ce n'est qu'ainsi que les peuples de la Russie sont à même de conserver toutes les conquêtes de la révolution d'Octobre“. Conscient de ce que la politique de confiance entre les peuples de la Russie imposait en premier lieu des obligations aux Russes, Lénine écrit plus loin: „Nous ne pouvons vaincre l'antagonisme et le manque de confiance que lentement, et plus les Russes, qui ont été longtemps la nation dominante, manifesteront de prudence et de patience, d'autant plus sûrement nous écarterons les querelles et la méfiance mutuelles“.

Conformément à la lettre de Lénine, on constitua en Ukraine un comité révolutionnaire pan-ukrainien qui donna ensuite naissance au gouvernement de la république socialiste ukrainienne, devant former un Etat soviétique indépendant à côté de la République Russe.

Sous l'influence de Lénine fut alors publié un manifeste du comité révolutionnaire pan-ukrainien dans lequel nous lisons entre autres: „Au cours de la troisième année de la révolution, grâce au concours puissant de l'armée rouge de la Russie ouvrière et paysanne, à laquelle s'est ralliée l'armée rouge ukrainienne, les masses laborieuses de l'Ukraine ont pu consolider à jamais leur pouvoir sur la terre ukrainienne. Dans le feu et dans le sang réside l'union permanente du paysan ukrainien libre avec l'ouvrier et le paysan de la Russie. La République Ukrainienne socialiste soviétique indépendante demeurera unie à la République socialiste de Russie, et la fusion des armées de ces deux Républiques en une seule armée rouge russo-ukrainienne sera la garantie du caractère durable de cette union“.

Le trait caractéristique de ce manifeste est la circonstance qu'il ne parlait que du paysan ukrainien qui s'engageait à conclure une union permanente avec l'ouvrier et le paysan de la Russie. De cette manière, dans la conception communiste, l'Ukraine était représentée uniquement par les paysans: le prolétariat ukrainien ne figurait point, à cette époque, dans la conception soviétique. Cependant la Constitution de l'U. S. S. R. du 14 mars 1919, dans son art. 4 proclame „la volonté inébranlable de l'Ukraine Soviétique de faire partie de l'unique République socialiste soviétique internationale, du moment où se seront produites les conditions convenables pour qu'elle fût constituée“ — ce qui affaiblit la portée des déclarations et textes précédents. Cette République soviétique internationale est apparue bientôt sous l'espèce de l'U. R. S. S.

L'historien de la révolution communiste en Ukraine, Popov, attribue à l'attitude délibérée de Lénine en ce qui concerne le problème ukrainien une grande importance. Il affirme que la déclaration de Lénine avait gagné à la cause de la révolution communiste les larges masses de la population de l'Ukraine, et que c'est à cette circonstance qu'était due la victoire de l'armée soviétique remportée tant sur Dénikine que sur l'armée nationale ukrainienne.

Le cours ultérieur des événements en Ukraine milite plutôt en faveur de l'opinion que l'attitude adoptée par Lénine en 1919 vis-à-vis du problème minoritaire était dictée uniquement par la nécessité de l'heure. Déjà en 1923 se produisit le premier revirement caractéristique dans la politique minoritaire de l'U. R. S. S. dont le résultat fut le changement de caractère au point de vue constitutionnel de la République Ukrainienne, qui est devenue un État fédéré en vertu de l'accord passé à Moscou en juillet de la même année entre la République Russe et les cinq Républiques jusqu'ici indépendantes au point de vue formel. Par cet accord, la Ruthénie Blanche, l'Ukraine, la Fédération Transcaucasienne, l'Ouzbékistan et le Turkmenistan ont renoncé à leurs droits souverains en faveur de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, nouvellement constituée. De la sorte, la politique minoritaire des Soviets a renoué à la thèse de Rose Luxemburg sur la république prolétarienne une et indivisible, englobant tout le territoire Empire des tsars.

Conformément à la constitution de l'U. R. S. S., les compétences du gouvernement fédéral et des gouvernements des républiques particulières furent réparties de la manière suivante. Le gouvernement de l'U. R. S. S. statue sur les affaires de la politique extérieure, les affaires militaires, celles des transports, des postes et télégraphes, de sa compétence ressortissent également: le commerce extérieur, la politique de crédit, les finances, l'octroi des concessions, tant au nom de l'U. R. S. S. que des

républiques fédérées, l'établissement du budget tant de l'U. R. S. S. que des républiques particulières, l'assiette des impôts et le droit d'éliminer de sous la compétence des républiques particulières les branches de l'industrie dont l'importance aura été reconnue comme intéressant l'U. R. S. S. tout entière.

Les républiques particulières jouissent d'une autonomie dans les domaines de la politique agraire, de la justice, de l'instruction publique, de la santé publique et de la protection du travail; elles doivent cependant s'y conformer aux principes généraux établis par l'U. R. S. S.

Il en ressort que l'accord fédératif du 6 juillet 1923 a fait table rase des déclarations antérieures du gouvernement soviétique sur le droit des peuples de statuer eux-mêmes sur leur sort, et bien que la constitution de l'U. R. S. S. reconnaisse à chaque république fédérée le droit théorique de se séparer de la fédération soviétique, en pratique cependant la fondation de l'U. R. S. S. était un fait d'une très grande portée pour l'unification des républiques soviétiques jusqu'ici indépendantes, en un État homogène et fut le point de départ d'une politique d'unification et de centralisation, nettement prononcée.

D'autre part cependant, en vue de consolider le pouvoir soviétique dans les républiques non-russes et d'exploiter la jeune énergie des peuples dont la conscience nationale venait de s'éveiller ou était en train de s'affirmer, il fallait en même temps faire certaines concessions dans le domaine national qui neutraliseraient l'impression défavorable provoquée par l'unification opérée. A cet effet, cette même année, la III Internationale vota les thèses fondamentales de la politique minoritaire à adopter. Ces thèses visaient surtout à imprimer le caractère national aux services de l'État et au Parti dans les républiques non-russes, ainsi qu'à faire participer le parti communiste et le prolétariat à la vie nationale culturelle des peuples particuliers. Suivant la ligne directrice établie, la politique minoritaire des Soviets se proposait une tâche double: d'abord celle d'opérer la nationalisation de la vie publique au point de vue de la langue, ensuite d'introduire le facteur communiste comme facteur décisif dans la vie culturelle de telle ou telle nation non-russe, en vue de dominer la culture de cette nation et de lui imprimer le sceau „prolétarien“.

Ainsi commença la deuxième période très caractéristique de la politique minoritaire des Soviets. Dans les républiques particulières et les pays non-russes on „nationalisait“, au point de vue de la langue, les services de l'État, la presse, les écoles, les institutions scientifiques et culturelles et on se servait de la langue locale, comme du moyen le plus efficace de la propagande communiste. D'autre part, on opérait au cours

de quelques années une réorganisation radicale des institutions scientifiques dans le sens de les subordonner aux directives émanant du parti communiste. La physionomie de cette période intéressante se reflète avec le plus de netteté dans les initiatives du gouvernement soviétique en Ukraine, où l'élément national manifestait son activité dans tous les domaines de la vie sociale avec le plus de puissance peut-être. Les facteurs soviétiques compétents ont tout d'abord concentré leurs efforts sur l'Académie Ukrainienne des Sciences, centre de la vie intellectuelle ukrainienne. Les savants qui ne se sont pas inféodés à l'idéologie communiste en furent exclus, et à leur place ont été introduits des membres nouveaux, communistes, dépourvus, il est vrai, du cens scientifique requis, mais garantissant en revanche une docilité absolue envers les directives du Parti.

De pair avec l'ukrainisation de la presse communiste, de l'administration et des comités du Parti, se développe une offensive communiste énergique dans tous les domaines de la vie culturelle ukrainienne. Diverses sociétés littéraires à l'idéologie nationale sont dissoutes, et une seule fédération d'hommes de lettres prolétariens d'Ukraine est constituée à leur place, qui n'est qu'une filiale du parti communiste. Toute production littéraire dépassant les cadres de l'idéologie communiste est taxée de contre-révolutionnaire. Aussi, voyons-nous en Ukraine si fréquemment les écrivains ukrainiens qui manifestent dans leurs oeuvres des tendances incompatibles avec le communisme, être d'abord victimes d'éreintements féroces entrepris par les critiques soviétiques et ensuite des molestations de la part des autorités („Guépéou“).

En Ruthénie-Blanche et dans les pays de la Caucasic on peut observer des phénomènes analogues. La politique minoritaire des Soviets accuse ainsi une certaine duplicité — la „nationalisation“ exclusivement au point de vue de la langue y va de pair avec la „prolétarianisation“ de la vie sociale et culturelle de la nationalité en question.

Cela explique le phénomène, à première vue paradoxal, qui consiste en ce que, dans les républiques soviétiques non-russes, en dépit de l'ukrainisation ou de la blanche-ruthénisation poursuivie énergiquement par le gouvernement soviétique, les intellectuels nationaux de ces pays sont méthodiquement écartés de la vie politique et sociale, et même, comme le prouvent les événements récents en Ukraine et en Ruthénie-Blanche, ils sont persécutés dans la plus stricte acception du mot. On peut donc affirmer que la nationalisation au point de vue de la langue, opérée par les autorités soviétiques dans les pays non-russes, est au fond un puissant instrument de l'unification effective de l'Union soviétique.

L'idéologie communiste est dans son principe une idéologie cen-

traliste qui exclut logiquement toutes les tendances centrifuges, tant dans le domaine de la culture que dans le domaine politique ou économique. A la base du régime communiste se trouve, comme l'on sait, le principe du programme et de la réglementation dans tous les domaines de la vie et avant tout dans le domaine économique. L'État devient le régulateur puissant (en théorie) de tous les problèmes, en commençant par les problèmes économiques et jusqu'à la vie privée de chaque citoyen. Aussi, les instances soviétiques centrales, avec le fameux „Gosplan“ à la tête, élaborent-elles un programme universel, pour une série d'années successives, embrassant la vie économique, politique et culturelle sur les vastes territoires de l'U. R. S. S. C'est à Moscou donc qu'on établit le program minutieux du développement de l'industrie pour toutes les républiques fédérées, ainsi que la direction et les formes du développement de l'agriculture, que les directives concernant le développement de l'activité du parti communiste sur tout le territoire de l'U. R. S. S. On fixe de même un certain programme de la production littéraire qui doit refléter tels problèmes, émergeant de la vie soviétique etc. etc.

La réalisation des plans établis nécessite logiquement une centralisation aussi rigoureuse que possible; cela explique le fait que, au cours de la dernière année en particulier, la centralisation dans l'U. R. S. S. a fait d'énormes progrès. En Ukraïne, dont la valeur économique est particulièrement précieuse au gouvernement soviétique, la centralisation s'est manifestée par les faits suivants: le commissariat autonome de l'agriculture y fut supprimé (de même que dans les autres républiques fédérées), en revanche à Moscou fut créé le commissariat fédéral de l'Agriculture. Cette mesure est motivée de la part des facteurs dirigeants par la nécessité de centraliser l'activité de la collectivisation générale de l'agriculture conformément au programme économique quinquennal établi. Le mécanisme économique en Ukraïne fut réorganisé: les trusts ukraïniens particuliers furent supprimés et toute l'industrie ukraïnienne fut incorporée aux trusts fédéraux. La centralisation a embrassé presque tous les domaines de la vie économique de l'Ukraïne. Le commerce des céréales fut soustrait à la compétence de la République Ukraïnienne et subordonné à l'organisation centrale de Moscou „Zernotrest“. La fourniture des machines et instruments agricoles ainsi que des engrais artificiels pour l'agriculture ukraïnienne doit être assurée par le trust fédéral „Selkhoz Snabjenia“. La centralisation a été opérée dans le domaine de l'élevage (trusts: „Skotovod“ et „Ovtzevod“ de Moscou). Même l'enseignement supérieur agronomique fut centralisé par la constitution à Moscou de l'„Académie d'Agriculture“, dont la tâche consiste à fixer telle ou telle direction à l'agriculture de chaque république et à déterminer dans

quelle mesure (en pour-cent) l'agriculture doit développer la culture des céréales ou la culture des plantes industrielles. Le décret sur la constitution du Commissariat fédéral de l'Agriculture en motive la nécessité de la manière suivante: „En connexion à la collectivisation de l'agriculture et à l'introduction d'un programme dans le domaine de la production agricole, ainsi qu'étant donnée la demande considérable de l'industrie en matières premières et le besoin de créer une base stable de ravitaillement, la nécessité se présente d'une direction uniforme de la production agricole sur tout le territoire de l'U.R.S.S. et de la concentration de la direction immédiate des grandes unités agricoles dans un même centre. A cet effet, le Comité Exécutif Central („CIK“) de l'U. R. S. S. décide de créer un Commissariat fédéral du peuple pour l'Agriculture de l'U. R. S. S.“ Ensuite le décret énumère les fonctions de ce commissariat qui aura pour tâche: a) de diriger les entreprises agricoles d'intérêt fédéral, b) d'assurer une politique uniforme de crédit agricole, c) de pourvoir l'agriculture en machines et en engrais artificiels, d) de diriger et de réglementer le mouvement de colonisation, e) d'élaborer un plan général de la production agricole, f) de diriger l'activité de semences.

La centralisation des établissements soviétiques de crédit mérite également d'être signalée. Les banques ukrainiennes nationales, ayant existé jusqu'à l'année dernière, telles la banque industrielle ukrainienne, la banque ukrainienne du commerce extérieur, furent supprimées et leurs fonctions furent transmises aux banques centrales respectives.

Dans le domaine politique les tendances centralistes se sont manifestées par la suppression des secrétariats généraux des partis communistes en Ukraine et en Ruthénie-Blanche. Ainsi, les partis communistes ukrainien et blanc-ruthène qui avaient conservé formellement au moins, l'apparence des partis distincts, devinrent de simples fédérations provinciales du parti communiste de l'U. R. S. S.

L'administration soviétique fut réorganisée également de manière à limiter les compétences du Commissariat de l'Intérieur des Républiques particulières exclusivement aux fonctions de la police politique. Toutes les affaires communales, celles de l'état civil et les autres furent transférées aux autres commissariats. C'est une initiative très caractéristique dans le domaine de l'administration de l'État, si l'on envisage que le commissaire de l'Intérieur est habituellement en même temps chef du Guépéou républicain et qu'ainsi il pourra désormais consacrer toute son attention à la protection du régime soviétique contre les révoltes antisoviétiques éventuelles. On peut donc dire que, dans ce domaine également, la centralisation de l'administration de l'État est complète

et que les Républiques particulières sont désormais privées de leur administration autonome.

Intéressante est la circonstance que le gouvernement soviétique tente d'opérer la centralisation même dans un domaine dans lequel, conformément à la Constitution soviétique, l'ingérence de l'État n'est point tolérée, à savoir dans le domaine des cultes. En vertu de l'accord survenu récemment entre le gouvernement soviétique et le chef de l'Eglise orthodoxe russe, le métropolite Serge, dont l'attitude loyale envers les Soviets est notoire, les autorités soviétiques en Ukraine ont procédé à la liquidation de l'Eglise autocéphalique ukrainienne en prétextant l'activité soi-disant contre-révolutionnaire de cette Eglise, et ont ordonné l'union de toutes les paroisses de cette Eglise à l'Eglise russe.

Les faits mentionnés témoignent que dans la politique minoritaire des Soviets, une évolution s'est produite dans le sens indiqué par Rose Luxemburg et ses partisans russes. La centralisation s'est étendue sur tous les domaines de la vie des peuples non-russes. La déclaration de Lénine, au lendemain de la révolution d'Octobre, lorsque le gouvernement soviétique était trop faible pour pratiquer ouvertement une politique centraliste et nationaliste, était dictée par les besoins du moment. C'était de la pure dialectique que les communistes emploient souvent pour faire miroiter aux yeux de l'opinion des buts sublimes.

Les opinions sur les dispositions du gouvernement soviétique dans le domaine de la politique minoritaire sont très partagées. Les uns affirment que le gouvernement de l'U. R. S. S. a restreint les compétences des Républiques particulières non-russes en redoutant l'essor du mouvement national dans ces Républiques, les autres y voient la preuve de la consolidation du régime soviétique qui ne tient plus compte des aspirations nationales des pays non-russes. Les deux conceptions sont fausses. L'évolution de la politique minoritaire de l'U. R. S. S. doit être envisagée et appréciée dans le plan de l'idéologie communiste qui demande logiquement une centralisation allant aussi loin que possible. Il est caractéristique à ce point de vue que les récentes mesures centralistes ont été prises en connexion avec l'élaboration du plan économique quinquennal qui est à la base de la politique générale du régime soviétique. La condition de la réalisation de ce plan est la centralisation du mécanisme administratif, économique et social tout entier, de sorte à ce que la stratégie communiste puisse diriger de Moscou toute la vie des pays et des provinces, même les plus éloignées, de l'Union Soviétique. La nationalisation au point de vue de la langue n'est pas susceptible de contrecarrer la centralisation, et même peut en devenir un instrument auxiliaire précieux. C'est bien en cela que con-

siste le rôle des phénomènes, paradoxaux en apparence, tels que l'„ukraïnisation“ de l'Ukraine, la „blanche-ruthénisation“ de la Ruthénie-Blanche, la „géorgification“ de la Géorgie etc. Les initiatives centralistes récentes du gouvernement soviétique ont eu pour effet de dévoiler l'hypocrisie de la phraséologie communiste sur le droit des peuples à disposer librement de leur sort, et en général l'hypocrisie de toute la politique minoritaire des Soviets.

Chronique

Procès de 45 membres de l'organisation irrédentiste ukrainienne: „Union de la Libération de l'Ukraine”

Du 9 mars au 19 avril, devant le Tribunal Suprême de la République Ukraïnienne à Kharkow s'est déroulé le procès de 45 membres de l'organisation irrédentiste ukrainienne „Union de la Libération de l'Ukraine”. Les autorités soviétiques se sont appliquées à exploiter l'affaire en vue de la propagande politique.

La composition du Tribunal fut établie, par une décision spéciale du Conseil des commissaires du peuple, de la manière suivante: président du Tribunal: Antoine Prikhodko (anc. membre du parti ukrainien socialiste-révolutionnaire, fraction de la gauche, ensuite communiste); membres du Tribunal: Korobenko (ouvrier de l'arsenal de Kiew qui, en 1917, constituait le centre du mouvement communiste et avait déclenché le soulèvement contre la République Populaire Ukraïnienne), Havrylo Odynetz (paysan ayant participé à la vie politique de l'Ukraine déjà en 1905; ancien membre du parti ukrainien socialiste-révolutionnaire, jusqu'à 1919 il collaborait avec le gouvernement de Petlioura et ce n'est qu'après la défaite définitive des troupes Ukraïniennes qu'il rentra à Kiew, fut ensuite élu au comité central des „paysans indigents”; au cours des dernières années, il est l'homme de confiance de M. Pietrovsky, président du C. I. K.¹⁾ ukrainien), le professeur Sokolansky, délégué de l'Union des travailleurs intellectuels et scientifiques, le prof. Volkow, l'ouvrier Moukha et la paysanne Korjenko.

L'accusation était présentée par: M. Mikhaïlik, (juif de Petite Pologne Orientale), procureur général de la République Ukraïnienne, M. Akhmatow (juif, de son nom véritable Imkhanitzky), procureur suppléant auprès du Tribunal Suprême, M. Iakimišine (émigré de Petite Pologne Orientale), procureur du Commissariat de la Justice, M. Bystroukow (Russe), procureur du Tribunal à Kiew. L'accusation était représentée en outre par: MM. Panas-Loubčenko (avant 1918 socialiste révolutionnaire ukrainien, fraction de la gauche, ensuite communiste, délégué comme accusateur par la section pan-ukraïnienne des travailleurs scientifiques), le prof. Sokolovsky (délégué de l'Institut d'Agriculture de Kharkow), Slisarenko (homme

1) Comité Exécutif Central.

de lettres, délégué de la fédération des écrivains soviétiques). L'accusation devait encore être soutenue par le prof. M. Kravčouk, membre de l'Académie Ukrainienne des Sciences, originaire de la Petite Pologne Orientale, mais il s'est excusé au dernier moment par lettre, pour cause de grave maladie.

La défense était assurée par. MM.: Ratner, Poukhtinsky, Balensky, prof. Grodzynsky, Vinogradsky, M-me Voznessenskaïa, Volkomirsky, Idelevič, M-me Kovalivska, Oboukhivsky, Potapow, Ryvline, Lourovitzky et Schatz, presque tous de Kiew.

Voici les noms des accusés:

1) le prof. Serge Léfrémow, savant distingué, historien de la littérature; sa participation active à la vie publique et au mouvement ukrainien date de la fin du siècle dernier; dès 1904, il était rédacteur en chef de l'unique journal ukrainien de Russie „Rada“; idéologue et théoricien du parti ukrainien des démocrates radicaux, qui, en 1917, prit le nom du „parti des socialistes fédéralistes“, Léfrémow, a été à l'époque du gouvernement de Skoropadsky, l'un des organisateurs et plus tard le directeur de l'Académie Ukrainienne des Sciences. En 1926, le gouvernement soviétique l'a exclu de l'Académie pour avoir refusé son concours lorsque le Commissariat de l'Instruction Publique projetait la réorganisation de l'Académie afin de lui imprimer le caractère communiste.

2) Vladimir Čekhovsky — membre éminent du parti social-démocrate ukrainien, fraction de la gauche. Après le renversement du gouvernement de Skoropadsky, il a rempli quelque temps les fonctions de président du Conseil des ministres du Directoire ukrainien, mais l'activité politique l'ayant déçu, il s'est consacré exclusivement aux questions religieuses ce qui ne l'a pas empêché d'affirmer qu'il demeurait socialiste (il avait fait des études théologiques supérieures). Cette circonstance a donné lieu à une observation ironique de ministère public que Čekhovsky voulait concilier Jésus-Christ avec Marx. En 1918, Čekhovsky prit une part active à la constitution de l'Église Autocéphalique Ukrainienne et il est membre du saint-synode. Après l'occupation soviétique de l'Ukraine, Čekhovsky continue son activité religieuse et il est prédicateur à la Cathédrale S-te Sophie à Kiew. Le conseil ecclésiastique pan-ukrainien lui a décerné la dignité de „prédicateur pan-ukrainien“.

3) Basile Dourdoukiyky — pédagogue éminent, directeur du lycée ukrainien modèle à Kiew, „Lycée Ševčenko“, organisé par les autorités soviétiques en „école du travail“. Socialiste-fédéraliste.

4) Joseph Hermaïze — professeur et titulaire de la chaire du marxisme à l'Académie Ukrainienne des Sciences, membre éminent du parti social-démocrate ukrainien, caraïte d'origine.

5) André Nikovsky — homme de lettres, ancien ministre des Affaires Etrangères du gouvernement ukrainien de 1921 — 22 à l'émigration. Avant la révolution, collaborateur du prof. Iefrémow, membre du parti des socialistes-fédéralistes.

6) Loudmila Staritska-Černikhivska — romancière et traductrice des œuvres littéraires européennes en ukrainien: sa participation active à la vie nationale ukrainienne date de la fin du siècle dernier.

7) Alexandre Černikhivsky — médecin, membre du parti des socialistes-fédéralistes de même que son épouse, Loudmila.

8) O. Hrebienietzky — attaché à l'Académie, professeur de lycée, socialiste-fédéraliste.

9) V. Hantzow — philologue de marque, membre de l'Académie, socialiste-fédéraliste.

10) M. Pavlouchkow — neveu de Iéfrémow, étudiant, président de la société secrète de la jeunesse ukrainienne.

11) B. Matoušewsky — étudiant, l'un des organisateurs de la société de la jeunesse ukrainienne, fils d'un leader ukrainien décédé.

12) J. Trezvinsky — professeur de lycée, socialiste-fédéraliste.

13) N. Tokarevska — professeur de lycée, social-démocrate.

14)—18) A. Zalisky, G. Ivanitza, W. Doga, K. Šilo, Z. Morgouli — socialistes-fédéralistes — les quatre premiers sont professeurs de lycée, Morgouli est avocat (juif).

19) Michel Ivčenko — homme de lettres éminent, socialiste révolutionnaire.

20—26) G. Holoskevič, G. Kholodnyï, M. Krivenioug, V. Straškevič, V. Šarko, V. Doubrovsky, K. Tourkal — socialistes-fédéralistes professeurs de lycées et collaborateurs de l'Académie.

27—30) V. Pídhajetzky, M. Koudrítzky, A. Barbar, V. Oudovenko — médecins, membres de la Section de médecine de l'Académie Ukrainienne des Sciences; social-démocrates.

31—32) A. Bolozovič, M. Botvinivsky — pionniers du mouvement coopératif; socialistes-révolutionnaires ukrainiens.

33) M. Čekhivsky — frère de Vladimir, ecclésiastique de l'Eglise Autocephalique Ukrainienne—n'a été membre d'aucun parti politique.

34—36) P. Iéfrémow, M. Bilyï, L. Bidnova — travailleurs et lecteurs à l'Institut de l'Instruction populaire à Dnipropetrovsk (lékatierinoslaw), socialistes-fédéralistes.

37—39) K. Tovkač, V. Ščepotiew, P. Bliznioug — socialistes-fédéralistes éminents de Poltava.

40) M. Lagouta — socialiste révolutionnaire, fondateur du mouvement coopératif à Nikolaïew.

41) J. Karpovič — professeur de lycée à Černihow, n'était membre d'aucun parti politique.

42) V. Otamanivsky — directeur de la Bibliothèque à Vinnitza en Podolie

43—45) M. Slabčenko — savant distingué, professeur à l'Université d'Odessa.

T. Slabčenko — fils du précédent, professeur de lycée, K. Pančenko-Čalenko — avocat. Tous les trois social-démocrates, organisateurs de la section de l'Union de la Libération de l'Ukraine à Odessa.

Excepté les deux étudiants: Pavlouchkow et Matoušewsky, tous les accusés sont âgés de 40 à 70 ans. Les accusés principaux: le prof. Iéfrémow, Dourdoukivsky, Staritska-Černihivska, Čekhivsky et quelques autres ont plus de 60 ans.

Comment était organisée l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ ?

L'accusé principal, le prof. Iéfrémow a déclaré, au cours de l'instruction menée par le Québécois, que les „intellectuels ukrainiens ne pouvaient éviter un conflit avec ceux dont la plate-forme est la révolution d'Octobre et qui édifient l'État des prolétaires. Ce conflit date des premières années de la révolution: il était alors très prononcé et a abouti à une défaite. Nous ne voulions pas cependant nous reconnaître vaincus. Nous ne considérons pas la lutte comme terminée. Nous nous sommes posé le but de travailler à l'organisation et à l'éducation des masses, pour conquérir nos droits, le moment venu“.

Lors de son interrogatoire, Iéfrémow a déclaré qu'en 1919, étant donnée l'incertitude de l'état de choses d'alors, fut fondée à Kiew une organisation secrète dite „*Bratstvo ukraïnskiei dierjavnosti*“¹⁾ (B. U. D.) qui avait pour tâche la lutte pour l'État ukraïzien indépendant. En 1920, le B. U. D. tendait à constituer un gouvernement ukraïzien; Kiew était alors occupé par les troupes polonaises et ukraïziennes. Lors du retour des Soviets au pouvoir, le B. U. D. continuait à s'organiser en vue d'une activité de plus grande envergure. Après la disparition du B. U. D., par le fait d'un concours de circonstances défavorables, Iéfrémow et ses amis politiques déployèrent leurs efforts pour créer une organisation nouvelle. Voici ce que dit Iéfrémow sur ce moment critique: „Lorsque la lutte armée entre le Gouvernement de la République Populaire Ukraïzienne et le pouvoir soviétique eut cessé, lorsque le B. U. D. se fut désagrégé, je me suis demandé s'il fallait renoncer à la lutte pour l'indépendance de l'Ukraïne, ou bien la continuer“. Finalement, il fut décidé de poursuivre la lutte, mais d'en changer le caractère. Une organisation fut créée, qui s'était assigné pour tâche de préparer les cadres de la libération future du pays. Les émigrés ukraïziens devaient concourir à cette oeuvre; Iéfrémow engagea son ami, Nikovsky, résidant alors à Berlin, de retourner à Kiew. La nouvelle organisation prit le nom de „*Spilka Vyzvolenia Ukraïny*“ („Union de la Libération de l'Ukraïne“). Elle fut constituée en été 1926, peu de temps après l'assassinat de Petlioura. Ce meurtre, à en croire Iéfrémow, a donné l'impulsion à tous les éléments nationaux de se rallier afin de lutter pour la libération de la patrie.

Nikovsky, à son retour de Berlin, avisa Iéfrémow qu'une „Union de la Libération de l'Ukraïne“ a été fondée au sein de l'émigration qui demandait de créer une organisation analogue en Ukraïne. Il est caractéristique que suivant Iéfrémow, Nikovsky se référait à une résolution votée à Berlin à une conférence où auraient participé Petlioura, Lototzky, Šulgine et Dorošenko. Dans la suite, Iéfrémow aurait reçu d'une autre source l'information (la source n'a pas été établie au cours du procès) qu'à Prague également une conférence avait eu lieu entre Petlioura, Mazepa, Prokopovič, Dorošenko, Lototzky, Šulgine et Levitzky; ils auraient décidé que le moment était venu d'entreprendre une lutte active contre les Soviets en Ukraïne.

La décision définitive d'organiser l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ aurait été prise après l'assassinat de Pataman Petlioura, en mai 1926.

En juin de la même année fut formé le comité d'organisation de l'„Union“; y ont pris part: Iéfrémow, Dourdoukivsky, Čekhivsky, Hermaïze, Nikovsky, Hrebienietzky et Staritska-Černikhivska. Ces personnes ont constitué le comité directeur de l'organisation et ont réparti entre elles les fonctions de président (Iéfrémow), de vice-président (Čekhivsky) et de trésorier (Dourdoukivsky). A la base de l'organisation se trouvaient des „cellules“ composées de cinq membres; de tels noyaux agissaient secrètement dans diverses institutions soviétiques et y recrutaient des militants de la cause ukraïzienne. Les membres de chaque noyau étaient recrutés par un homme de confiance, et chaque membre recrutait ensuite de nouvelles unités de la même manière. L'Union de la Libération de l'Ukraïne était de la sorte une organisation hiérarchique. Iéfrémow dirigeait en personne les travaux d'organisation dans les milieux scientifiques et fonda un „noyau“ à l'Académie Ukraïzienne des Sciences. Hrebienietzky organisa un „noyau“ à l'Institut de l'Étude de la Langue. Ce „noyau“ se transforma ensuite en organisation auto-

1) „Confédération de la Souveraineté ukraïzienne“.

nome dite „Inarak“, s'étendant sur la majorité du personnel de l'Institut. Dourdoukivsky et Hermaïze organisèrent le secteur scolaire: ils fondèrent un groupe scolaire qui comportait deux sections, celle des professeurs et des parents des élèves, et celle de la jeunesse scolaire. Cette dernière organisa l'Union de la Jeunesse Ukraïtienne. Čekhvsky dirigeait les travaux au sein de l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne et des sociétés coopératives, Nikovsky et Staritska-Černikhivska — parmi les hommes de lettres et les artistes; ils constituèrent des noyaux dans les sociétés d'édition soviétiques, entre autres dans la Société Nationale d'Édition, et réussirent à dominer certaines d'entre elles („Slovo“, „Knihospilka“). Des „noyaux“ furent fondés dans de nombreuses institutions (les membres du groupe agronomique travaillaient au commissariat de l'agriculture à Kharkow). L'organisation fut étendue sur la province (villes de Kharkov, d'Odessa, Dnipropietrovsk, Černihov, Poltava, Nikolaïev, Kherson, Vinnitza).

Nikovsky a déclaré qu'avant son retour en Ukraïne il a eu une série d'entretiens avec les leaders de l'émigration ukraïtienne qui l'ont chargé de constituer une organisation ukraïtienne d'émancipation et d'inaugurer l'action dirigée contre les Soviets. Nikovsky affirme que Petlioura en était informé. Nikovsky entretenait des relations également avec le groupe de l'hetman Skoropadsky, qui lui aurait donné certaines instructions. A la question posée par le procureur général, Nikovsky déclara avoir été émissaire de la République Populaire Ukraïtienne en Ukraïne. Arrivé à Kiev, il avait invité Iéfrémow et les autres membres du Comité Directeur de l'Union de la Libération de l'Ukraïne à consolider les efforts des intellectuels ukraïniens en vue d'être prêts au cas où se présenteraient des conditions propices à la restauration de l'Ukraïne.

Le programme et l'idéologie de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“

Le but principal de l'Union était comme il résulte de tous les interrogatoires des accusés, l'émancipation de l'Ukraïne de sous le pouvoir soviétique, la séparation d'avec la Russie et la constitution d'une République ukraïtienne indépendante. En ce qui concerne le régime politique, l'Ukraïne devait être une république démocratique, parlementaire, où toutes les libertés civiles seraient garanties. Suivant N i k o v s k y, une fois l'indépendance proclamée, une république démocratique du „type normal“, européen, devait être constituée. Suivant les autres accusés, l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ tendait à créer une république populaire ukraïtienne; certains correctifs devaient être introduits à la Constitution votée par le Conseil central et le Congrès du travail de 1917 et 1918. Les membres de la conspiration prévoient toutefois qu'après le renversement du régime soviétique, au cours de la période de transition, la dictature militaire serait proclamée; ensuite, une fois la consolidation de l'Etat Ukraïtien opérée, serait introduit le régime parlementaire.

Dans le domaine du problème agraire, l'Union de la Libération de l'Ukraïne tendait à rétablir le principe de la propriété individuelle: la terre devait appartenir, en vertu de ce principe, à ceux qui la cultivent, c.-à-d. aux paysans. Le programme prévoyait — suivant Iéfrémow — une indemnisation en espèces pour les terrains qui seraient passés des grands propriétaires aux paysans. Le principe de la propriété individuelle devait être restitué également dans le domaine de l'industrie et du commerce. Seules, les entreprises d'intérêt général devaient demeurer sous la gestion de l'Etat. Suivant Iéfrémow et les autres accusés, l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ considérait comme indispensable le remboursement de la partie des dettes, contractées

par le gouvernement tsariste, grevant l'Ukraine, afin d'obtenir ainsi la faculté de se faire consentir des crédits par les Etats européens et d'établir de bonnes relations avec ces Etats. Dans le domaine confessionnel, le programme prévoyait le traitement égal de tous les cultes. Iéfrémow dit à ce sujet: „La religion est l'affaire privée de chaque citoyen, mais l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne qui réalise une tâche culturelle importante doit jouir de certains avantages et d'une protection de l'Etat“. De la sorte, l'Union de la Libération de l'Ukraine estimait nécessaire d'assurer à l'Eglise Orthodoxe Autocéphalique Ukraïtienne une position privilégiée.

L'„Union de la Libération de l'Ukraine“ préconisait l'émancipation nationale et rejetait le principe de l'internationalisme communiste et de la lutte des classes. L'idée générale de l'Union était, d'après Iéfrémow — l'Etat au-dessus des partis, la nation au-dessus des classes. Le principe de la démocratie était également reconnu. Iéfrémow déclara dans son interrogatoire qu'il s'opposait au régime soviétique pour la raison que celui-ci n'assurerait pas les libertés civiques à la population. A l'objection du procureur général qu'en Ukraine, comme sur tout le territoire de l'U. R. S. S., seule la bourgeoisie qui ne constitue que 6 p. c. de la population, a été privée des libertés civiques, Iéfrémow répliqua que cela précisément était injuste, car le principe de la démocratie s'en trouvait lésé.

La tactique de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“

Il résulte des réponses de Iéfrémow, de Nikovsky et de sautes accusés que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ envisageait les moyens suivants pour atteindre son but: a) la mobilisation des éléments patriotes de l'Ukraine, b) la domination des principales institutions et services publics par les hommes de confiance, et le recrutement d'adhérents parmi les fonctionnaires soviétiques en Ukraine, c) la préparation des cadres qui assureraient, le moment venu, la direction de l'action révolutionnaire et organiseraient l'insurrection, d) la propagation de l'idéologie nationale dans les larges masses de la population, e) l'action d'informer la population sur les événements politiques au moyen d'un bureau clandestin de presse et d'information, organisé à Kharkov et dirigé par M. Cekhivsky, frère de l'accusé principal, f) la propagande parmi les paysans et les ouvriers, en exploitant les difficultés économiques et de ravitaillement, ainsi que l'action de provoquer ces difficultés à l'aide des hommes de confiance, travaillant dans les sociétés coopératives et les organisations économiques.

Comme l'a déclaré N i k o v s k y, les membres de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ envisageaient la possibilité de complications dans la situation internationale des Soviets et la constitution d'un front unique des Etats européens contre l'U. R. S. S. Au cas où une intervention de ces Etats aurait lieu, l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ devait provoquer une insurrection à main armée contre les Soviets.

Il est intéressant que, suivant l'interrogatoire de Iéfrémow, l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ tenait sérieusement compte d'une évolution possible de l'organisation du pouvoir soviétique en Ukraine, dans le sens d'une démocratisation, de même que de l'éventualité que le gouvernement soviétique, se voyant dans l'impossibilité d'exécuter ses engagements contractés envers les masses laborieuses, serait acculé à capituler, et que le pouvoir passerait alors à la „démocratie organisée“. Iéfrémow dit que le soulèvement armé ne devait point être l'unique moyen de lutte et que l'on envisageait d'autres moyens d'affranchir l'Ukraine de sous la domination soviétique. En ce qui concerne la terreur, comme moyen de lutte, les débats judiciaires n'ont pas fourni

de données suffisantes pour que l'on pût conclure au recours à la terreur par l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. En dépit des efforts du ministère public, l'interrogatoire des accusés n'a pas élucidé la question. L'étudiant Pavlouchkow a déclaré que l'„Union de la Jeunesse Ukrainienne“ reconnaissait en principe la méthode de la terreur; deux courants s'étaient fait jour parmi les étudiants: les uns étaient d'avis qu'il fallait user de la terreur uniquement contre les personnes placées le plus haut dans la hiérarchie soviétique, les autres voulaient tourner cette arme également contre les représentants des autorités locales. Suivant Pavlouchkow, Iéfrémow lui aurait déclaré qu'il n'était point partisan d'actes de terreur, mais que dans les conditions existantes, il fallait en user contre les représentants les plus en vue du communisme. Iéfrémow, fit observer, au cours de l'interrogatoire, que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ n'usait point de la terreur et que la question était plutôt l'objet de délibérations théoriques entre les membres de l'organisation. Suivant Iéfrémow, l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ n'a commis aucun acte de terreur.

La tactique de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ offre la particularité que les membres de l'organisation masquaient souvent leurs véritables opinions politiques et se faisaient passer pour communistes, afin de se faciliter l'accès aux diverses institutions soviétiques et camoufler leur activité antisoviétique. Ainsi, l'un des accusés principaux, Hermaïze, dès 1922 s'est déclaré converti au communisme. L'accusé Pavlouchkow reconnut que c'était une manoeuvre de la part de Hermaïze qui voulait de la sorte passer pour loyal aux yeux des autorités soviétiques. Suivant Pavlouchkow, l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ recommandait à ses membres d'agir ainsi. Le procureur général Akhmatow en a également fait mention en parlant du prof. Ivanitza qui, suivant lui, jouait un double jeu, en collaborant aux journaux soviétiques et au Soviet de Kiew, et en participant en même temps à l'„Union de la Libération de l'Ukraine“, comme l'un des membres des plus actifs. Suivant les déclarations des autres accusés, une telle tactique était employée fréquemment, car seule elle permettait aux conspirateurs de cacher leur activité antisoviétique.

L'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et l'émigration ukrainienne

L'„Union de la Libération de l'Ukraine“ fut constituée, comme il a été dit plus haut, sous l'influence des informations venant de l'étranger et en premier lieu sous l'influence de deux faits. En 1924, Nikovsky, de retour de l'émigration, déclara à Iéfrémow, en se référant aux instructions émanant soi-disant des leaders de l'émigration ukrainienne et de l'ataman Petlioura, que le moment était venu d'entreprendre une activité en vue de conquérir l'indépendance. En 1926, Iéfrémow aurait reçu une lettre de l'émigré Čikalenko qui demandait au nom de l'émigration qu'une union de la libération de l'Ukraine fût créée en Ukraine. Le deuxième fait fut l'assassinat de Petlioura en mai 1926. L'impression produite eut l'effet d'un signal d'alarme à Kiew. Les rapports avec les émigrés ukrainiens était assurés à l'aide des délégations scientifiques de certains membres de l'Académie. Les professeurs Hantzow et Černikhivsky qui se rendaient à l'étranger étaient chargés par Iéfrémow de la mission de s'entendre avec les leaders de l'émigration. Le prof. Hantzow a fait, en janvier 1928, un voyage à Varsovie, à Prague, à Berlin et à Paris. De cette manière, l'organisation à l'étranger était informée de l'état de choses en Ukraine et l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ puisait des renseignements sur la situation internationale de l'U. R. S. S.

L'accusé Dourdoukivsky déclara que l'organisation centrale de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ s'est appliquée à ce que les rapports avec l'émigration

ukraïnienne et le groupement étranger de l'organisation fussent suivis. Les rôles étaient distribués parmi les membres de l'organisation séjournant à l'étranger et ceux demeurant en Ukraine. Ceux-là devaient propager dans l'opinion publique des États européens l'idée de l'indépendance de l'Ukraine et se gagner l'appui des milieux diplomatiques. Suivant Dourdoukivsky, à la tête de l'organisation de l'étranger de l'U. L. U. se trouvait le prof. Lototzky, les membres étaient: Prokopovič, Matsieïevič, Čikalenko, Dorošenko. Nikovsky a parlé en outre de Šoulgine et des socialistes-démocrates Mazepa et Fedenko. Šoulgine aurait déployé une activité politique à Paris en vue de gagner les milieux dirigeants du gouvernement français à la cause ukrainienne. Lototzky aurait travaillé dans le même sens à Varsovie, Matsieïevič, à Bucarest, Dorošenko à Berlin.

L'accusé Černikhivsky a fait, fin 1926, un voyage à l'étranger afin de communiquer aux leaders de l'émigration le fait de la constitution de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et afin de se renseigner sur l'état d'esprit et les projets de l'émigration après l'assassinat de Petlioura. Černikhivsky a eu une conférence avec Dorošenko, Prokopovič, Lototzky et les autres leaders de l'émigration. Dourdoukivsky déclara que le but principal du voyage de Černikhivsky était de s'informer sur la situation du gouvernement de la République Populaire Ukraïnienne après l'assassinat de Petlioura, et sur l'attitude des Grandes Puissances envers ce gouvernement. Il apprit que le successeur de l'ataman Petlioura était André Lévitzy, candidat de la majorité de l'émigration. De retour à Kiev, Černikhivsky renseigna les leaders de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ sur les résultats de son voyage, et une longue discussion s'ensuivit sur le rôle de l'émigration. Staritska-Černikhivska était d'avis qu'il ne fallait point attribuer une grande importance à l'activité politique de l'émigration et à celle du gouvernement de la République Populaire Ukraïnienne; elle affirmait qu'il valait mieux supprimer la représentation à l'étranger de la République Populaire Ukraïnienne. Son point de vue a reçu cependant un accueil résolument hostile de la part de presque tous les membres de la présidence de l'U. L. U.

Presque tous les accusés d'ailleurs soulignaient au cours de l'interrogatoire qu'ils agissaient sous les auspices de la République Populaire Ukraïnienne, bien qu'il se fût trouvé parmi eux des partisans d'autres orientations politiques. Ainsi, l'étudiant Pavlouchkow, président de l'Union de la Jeunesse Ukraïnienne, professait, d'autres opinions politiques, mais la grande majorité des étudiants étant dévoués à la conception de la République Populaire Ukraïnienne et à l'idéologie de Petlioura, qu'ils considéraient comme héros national, Pavlouchkow a dû s'y plier. Le culte de l'ataman Petlioura était répandu également dans les écoles secondaires et primaires. Le service funèbre secret à la cathédrale Ste Sophie à Kiev, en 1926, a attiré des foules énormes. Suivant Iéfrémow et Čekhivsky, l'Union de la Libération de l'Ukraine a organisé presque dans toutes les villes et villages des conférences secrètes sur Petlioura. Des poèmes circulaient qui lui étaient dédiés. La popularité de l'ataman Petlioura et l'influence de l'idéologie de la République Populaire Ukraïnienne étaient telles que toute activité politique dirigée contre les Soviets a dû se poursuivre sous ces auspices.

Caractéristiques à cet égard sont les aveux de Nikovsky. Il déclara qu'en 1924 il avait rompu avec Petlioura et lié à Berlin des relations avec le groupe de Skopodsky. Il a cependant promis à Šoulgine et aux autres représentants de la République Populaire Ukraïnienne, que s'il retournait en Ukraine, il ne tenterait rien contre Petlioura et la République Populaire Ukraïnienne. Huit jours après son

retour à Kiew, Nikovsky informa Iéfrémow et les autres leaders ukraïniens sur la situation politique à l'étranger, en critiquant sévèrement l'ataman Petlioura et le gouvernement de la République Populaire Ukraïnienne. Iéfrémow et les autres leaders présents à la conférence, déclarèrent cependant à Nikovsky que, pour espérer réussir dans sa tâche politique et sociale, il devait renoncer à la critique de l'ataman Petlioura en Ukraïne. Nikovsky avoue lui-même avoir changé de tactique après cette observation: souligner son rôle d'émissaire de la République Populaire Ukraïnienne et ses relations étroites avec l'ataman Petlioura et le gouvernement de la République Populaire Ukraïnienne. Il semble donc que Nikovsky soit rentré en Ukraïne avec l'intention d'y déployer une activité politique conforme aux instructions des partisans de Skoropadsky; cependant convaincu bientôt de l'inanité d'une activité politique de ce genre, il résolut de se placer sous les drapeaux de la République Populaire Ukraïnienne.

L'interrogatoire de Nikovsky offre de nombreuses contradictions: d'une part il aurait „rompu”, avant son retour en Ukraïne, avec le gouvernement de la République Populaire Ukraïnienne et lié des relations avec l'entourage de Skoropadsky, d'autre part, à Kiew, il se serait fait passer pour émissaire de la R. P. U.

Les influences et l'importance de l'idéologie de la R. P. U. dans la vie politique de l'Ukraïne Soviétique ont été encore mieux mises en relief par l'accusation. Le procureur Akhmatow déclara que la tâche de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne” dans le domaine de la culture, consistait en ce que tout homme de lettres était obligé de populariser par ses oeuvres le programme de la République Populaire Ukraïnienne. Également dans les milieux des académiciens ukraïniens était propagée la conception de la République Populaire Ukraïnienne. La section de médecine de l'Académie y contribuait activement. La société scientifique de pédagogie, existant auprès de l'Académie et qui avait groupé les travailleurs éminents de l'enseignement, s'était opposée au Commissariat de l'Instruction Publique et, comme le déclara l'accusé Ivantiza, elle préparait les cadres des spécialistes ainsi que des départements entiers qui, le moment venu, devaient être transformés en ministère de l'Instruction Publique de la République Populaire Ukraïnienne. Le groupe scolaire de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne” travaillait également sous les auspices de la République Populaire Ukraïnienne. M. Akhmatow affirmait que sous l'influence de cette activité les écoles préparaient leurs élèves à devenir des cadres de citoyens conscients de la République Populaire Ukraïnienne. Chose caractéristique, les autres accusateurs, au lieu d'établir la culpabilité des accusés, consacrèrent leurs discours à polémiser avec la conception de la République Populaire Ukraïnienne. Le procureur Mikhaïlik critiqua l'idéologie de la République Populaire Ukraïnienne et de l'ataman Petlioura, le procureur Loubčenko dépeignit en teintes sombres le gouvernement de la République Populaire en l'appelant gouvernement d'un marchandage odieux dont l'Ukraïne était l'objet etc. Suivant Loubčenko, la politique de ce gouvernement visait à vendre l'Ukraïne aux impérialistes; conformément à ce but, le programme de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne” tendait à restaurer la propriété individuelle et le capitalisme, et à soumettre l'Ukraïne au protectorat de la Pologne „seigneuriale”.

L'activité de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne” parmi la jeunesse

L'un des secteurs les plus importants de l'activité de l'Union de la Libération de l'Ukraïne était le secteur scolaire. Le groupe scolaire, dirigé par Dourdoukivsky, pédagogue éminent et directeur de l'école travailliste Ševčenko à Kiew, avait

déployé une activité de large envergure dans le domaine de l'éducation nationale de la jeunesse. Cette activité de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ était considérée comme très importante par l'accusation, en tant que „lutte des nationalistes ukrainiens, dont l'objet était l'âme de la jeunesse“. Dourdoukivsky, l'un des accusés principaux, déclara que l'école dont il était le directeur, poursuivait depuis longtemps l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse dans un esprit hostile au communisme et au pouvoir soviétique, bien que l'école semblât extérieurement une école soviétique. Un autre accusé, le prof. A. Kholodnyï, directeur de l'école Kotsioubinsky à Černihov, déclara que son école n'était soviétique que de nom. Tous les professeurs étaient ennemis du pouvoir communiste et „tournaient leurs regards vers l'occident d'où devait venir notre libération“. L'école exerçait une influence nationaliste incontestable sur les élèves.

L'accusé Šilo dit que les pédagogues s'efforçaient d'imprimer à l'enseignement l'idéologie de la République Populaire Ukrainienne. Lorsque la question de recevoir les élèves dans ces écoles eut été soustraite à la compétence des directeurs des écoles et confiée aux commissions spéciales, déléguées par les organisations communistes, les accusés ont lancé le mot-d'ordre de constituer des classes parallèles et de grouper dans les unes les enfants de parents ukrainiens et conscients au point de vue national, dans les autres — les enfants reçus par les délégués des organisations communistes, c.-à-d. un élément peu sûr au point de vue national. De la sorte, on opérait une isolation des élèves ukrainiens, imbus de l'idéologie nationale, des enfants membres de l'union de la jeunesse communiste „Komsomol“ et de l'union le „Pionnier“. L'„Union de la Libération de l'Ukraine“ rejetait le principe de l'éducation prolétarienne des enfants et l'observation du principe de classe lors de la réception des élèves. L'accusé Hrebieniezky déclara que le groupe scolaire se proposait d'exploiter les formes légales de l'école soviétique en vue d'inculquer aux élèves l'idéologie de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. L'institutrice Tokarevska dit que le groupe scolaire s'est posé le but d'élever des enfants conscients au point de vue national et de défendre l'école nationale contre les influences internationalistes.

Il est intéressant que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ a adapté ses méthodes de la lutte pour le caractère national de la jeunesse aux conditions soviétiques.

En combattant les organisations communistes des enfants et des adolescents („Komsomol“ et „Pionnier“), le groupe scolaire traitait—suivant la définition de Dourdoukivsky — le mouvement communiste parmi la jeunesse comme mal nécessaire, et s'appliquait à le rendre le plus inoffensif possible pour l'éducation. Il s'agissait avant tout de subordonner les cellules du „Komsomol“ aux instituteurs et au directeur de l'école; il fallait persuader le chef du „Komsomol“ de l'école qu'il était trop peu instruit et l'astreindre à étudier. On arrivait ainsi à réduire les jeunes communistes les plus influents à l'obéissance envers les professeurs. En même temps, il fallait déléguer dans chaque cellule, du „Komsomol“ des élèves conscients au point de vue national, ou même un professeur pour suivre chaque pas des membres du „Komsomol“, contrecarrer leurs projets et paralyser leurs influences sur leurs camarades. C'était une offensive systématique de la jeunesse nationale contre les organisations communistes, qui devait „noyer“ le mouvement communiste de la jeunesse dans l'ambiance ukrainienne nationale. Dourdoukivsky recommandait une surveillance étroite des enfants, membres des organisations communistes. Les autorités soviétiques exigeant que la jeunesse scolaire prît part aux organisations communistes, Dourdoukivsky dans ses instructions soulignait qu'il fallait conserver ces organisations, mais rendre leur existence purement fictive.

Le groupe scolaire étendit ses travaux sur toute une série de villes; il forma des centres à Dnipropetrovsk, à Odessa, etc. L'accusé Pavlouchkow narra au Tribunal l'histoire de la formation de l'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“ qui avait joué un rôle important dans la propagation des influences nationalistes. Le professeur léfrémow s'était opposé à faire accéder les jeunes gens à l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“, en considérant que la jeunesse devait constituer une organisation à part qui travaillerait à la formation politique et nationale de la jeunesse. En 1923, sous l'influence de Dourdoukivsky, fut créée une société littéraire légale de la jeunesse sortie de l'école secondaire. On y organisait des conférences sur l'histoire des lettres ukraïniennes. Deux ans après, fut fondée la „Société de l'Unité et de la Concorde“ qui se réunissait une fois par mois pour discuter les problèmes intéressant la jeunesse; on y traitait également des sujets politiques; l'organisation même était secrète. Elle fut dissoute en 1925, lorsqu'on redoutait des représailles de la part du Guépéou. Cette même année fut fondée, sous l'influence de léfrémow et de Dourdoukivsky, l'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“. Le recrutement s'opérait secrètement, la première cellule de cinq membres remplissait les fonctions du comité directeur. Le programme de l'organisation était celui de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“. Il est remarquable que chaque membre de l'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“ s'engageait par un serment à demeurer toute sa vie fidèle à l'organisation. Le statut prévoyait la même peine au cas d'une désertion que celle qu'encourait le traître—la mort. Quant aux projets de la participation de la jeunesse à l'activité anti-soviétique, trois courants s'étaient fait jour, suivant les paroles de Pavlouchkow: 1) l'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“ devait se transformer, au moment donné, en un bataillon qui servirait de cadres à l'armée d'insurrection; 2) les membres de l'Union se diviseraient en plusieurs groupes qui devaient être incorporés aux divers détachements d'insurrection, en qualité de chefs de ces détachements ou de commissaires politiques; 3) au cas d'une insurrection, les membres de l'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“, étudiants aux diverses facultés soviétiques, devaient organiser des détachements d'attaque et les commander. En outre, chaque membre de l'Union était tenu de se familiariser avec son quartier pour être à même d'y diriger ensuite l'action. A cet effet, les membres de l'organisation recueillaient des informations sur la dislocation des troupes soviétiques et sur leur force numérique dans les quartiers particuliers.

L'„Union de la Jeunesse Ukraïnienne“, reconnaissait, suivant Pavlouchkow, le système de la terreur dans la lutte contre les Soviets. La présidence de l'Union aurait décidé d'user de la terreur contre les représentants des autorités soviétiques et les communistes. Les membres de l'organisation s'appliquaient à recueillir les fonds nécessaires à l'achat d'armes en quantité suffisante. Pavlouchkow constate deux courants au sein de la jeunesse en ce qui concerne le plan d'action: les uns estimaient que l'insurrection contre les Soviets pourrait jouer un rôle auxiliaire au cas d'une guerre ou de l'occupation de l'Ukraïne par l'armée de la République Populaire Ukraïnienne; les autres croyaient que l'insurrection organisée par l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ n'aboutirait point directement à l'affranchissement de l'Ukraïne et le renversement des Soviets, mais qu'elle entraînerait une intervention armée des Etats étrangers en Ukraïne. L'état d'esprit et l'idéologie de l'Union de la Jeunesse Ukraïnienne n'étaient pas tout à fait homogènes. Le président de l'Union, Pavlouchkow, était personnellement partisan du fascisme et de la dictature; cette conception n'a cependant pas été adoptée par la majorité qui se rangeait du côté de la République Populaire Ukraïnienne.

L'activité de l'Union de la Jeunesse Ukraïtienne s'étendait également sur la jeunesse paysanne; des cellules nationalistes étaient fondées dans les campagnes. Au point de vue de l'organisation, l'„Union de la Jeunesse Ukraïtienne“ faisait partie de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ en tant que section de la jeunesse.

La lutte pour le caractère national de la culture ukraïtienne

L'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ attachait une attention particulière à la défense de la vie culturelle ukraïtienne contre les influences communistes. Des noyaux et des „cellules“ furent à cet effet constitués par l'Union dans presque toutes les institutions scientifiques et culturelles. Mme Loudmila Staritska-Černik-hivska, romancière bien connue en Ukraïne, dirigeait cette activité; son appartement à Kiew était en quelque sorte un salon littéraire. Le gros de l'énergie était absorbé par l'Académie Ukraïtienne des Sciences, dont Iéfrémow avait été l'organisateur, aussi, son prestige aidant, cette activité prit bientôt l'ampleur désirée.

Le procureur général Akhmatow constata que l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ est arrivée à transformer le centre de la pensée scientifique de l'Ukraïne, l'Académie des Sciences, en un foyer d'activité nationaliste. La majorité des membres et des travailleurs de l'Académie considéraient la République Ukraïtienne, comme une fiction créée par les Soviets pour donner le change à l'opinion européenne, et tendaient à abolir le régime soviétique. En vue d'inculquer l'idéologie nationale aux jeunes savants et de les préserver des influences internationalistes, fut organisée une société mi-légale, dite la „Jeune Académie“. Un travail analogue était poursuivi au sein de la section de médecine de l'Académie et à la société de pédagogie scientifique existant auprès de l'Académie. Un rôle éminent y était joué par le professeur Ivánitza, auteur de nombreux manuels à l'usage des écoles. En dépit de la censure soviétique, ces manuels étaient pénétrés d'une tendance nationale et exerçaient une grande influence sur des milliers d'élèves.

Une propagande intense était déployée dans les milieux littéraires et artistiques. Le point de départ était la critique de la politique minoritaire des Soviets. L'accusé Ivčenko, écrivain de marque, dit au cours de l'interrogatoire que les écrivains ukraïniens éprouvaient une répulsion envers le communisme principalement à cause de la politique minoritaire des autorités de l'U.R.S.S. qui poursuivaient une ukraïnisation exclusivement extérieure. En même temps, le principe soviétique que, seule, la forme des oeuvres littéraires devait être nationale et que l'esprit en devait être internationaliste, provoquait une opposition parmi les hommes de lettres ukraïniens. L'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ demandait à chaque écrivain d'insister dans ses oeuvres sur le problème national, suivant la conception de la République Populaire Ukraïtienne, de critiquer la „construction du socialisme“ et de mettre en relief tout ce qui était de nature à compromettre le communisme, de dépeindre la démolition et la décomposition de la vie de famille, causées par le communisme, de diminuer de parti pris le rôle du prolétariat dans la vie politique et sociale, en soulignant le rôle de l'individu.

Ivčenko avoua que sa tragédie, en tant qu'écrivain, consistait en ce que la révolution entravait sa production littéraire. Le pouvoir soviétique et le régime communiste sont — selon lui — une force sauvage qui décompose et mine la vie culturelle. L'idée de l'indépendance de l'Ukraïne, par contre, apportait des valeurs positives et devait réaliser l'organisation de l'État et l'harmonie de l'évolution sociale. L'oeuvre littéraire devait être non seulement nationale par la forme, mais également

par l'esprit qui l'anime. La conclusion logique était de rejeter l'ukraïnisation soviétique et de combattre l'internationalisme dans les lettres ukraïniennes. Il s'ensuivit le fameux principe de l'orientation occidentale dans la littérature ukraïtienne et la lutte contre l'hégémonie de la culture russe.

Les écrivains soumis à l'influence de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ s'efforçaient de refléter dans leurs oeuvres les problèmes de l'heure. Ivčenko exaltait le paysan ukraïtien et narrait sa lutte contre la collectivisation de l'agriculture. Il est caractéristique que Ivčenko et d'autres écrivains faisaient lire leurs oeuvres manuscrites à Léfrémow et se conformaient ensuite aux observations de celui-ci. De la sorte, comme le souligna avec ironie le procureur Akhmatow, l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ a introduit à côté de la censure soviétique, la sienne, dont le but était de débarrasser la production littéraire des „impuretés“ communistes et de la soumettre méthodiquement à l'idéologie nationale. Il est à remarquer que les sociétés d'édition, où l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ a réussi d'implanter ses influences, attachaient une attention particulière à la publication d'oeuvres de la littérature européenne, traduites en ukraïtien. P. ex. la société d'édition „Slovo“ de Kiew a publié entre autres „Messire Thadée“ de Mickiewicz, traduit par le poète ukraïtien Rylsky.

L'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne et le mouvement ukraïtien d'émancipation

Le mouvement d'émancipation dirigé par l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ s'est également étendu sur la vie religieuse. Un groupe ecclésiastique fut constitué, à cet effet, avec Vladimir Čekhivsky à la tête.

Comme l'on sait, après la révolution de 1917, commença en Ukraine un mouvement intense au sein de l'Eglise orthodoxe, qui se proposait de soustraire la vie de l'Eglise et la vie religieuse à la juridiction du patriarche moscovite, et de restaurer la Métropole indépendante de Kiew sous la forme d'une autocéphalie¹). En 1917, un groupe d'ecclésiastiques orthodoxes de Kiew, avec à la tête le curé de la Cathédrale, Basile Lipkovsky, entreprit de réorganiser l'Eglise conformément aux anciennes traditions de la Métropole de Kiew et à la situation politique modifiée. Parallèlement à l'évolution politique de l'Ukraine progressait assez rapidement le processus de l'émancipation de l'Eglise Ukraïtienne.

Deux voies s'ouvraient alors devant le clergé ukraïtien: l'incorporation de toute l'ancienne hiérarchie, après l'élimination des influences russes, à l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne renaissante, ce qui se heurtait à une résistance fanatique du clergé supérieur en Ukraine, la majorité des évêques étant des Russes et partisans de la suprématie du patriarche de Moscou. La deuxième voie était celle de constituer une Eglise Autocéphalique Ukraïtienne nouvelle, sans se préoccuper du clergé russe d'Ukraine et de renouer uniquement aux traditions de l'exarchat de Kiew. Ainsi fut créé à Kiew un comité d'organisation, sous la forme du Grand Conseil de l'Eglise qui élaborait en 1918 le projet des statuts de l'Eglise. En vertu de ceux-ci et moyennant l'appui du gouvernement de la République Populaire Ukraïtienne, fut constitué le Saint Synode où entrèrent quelques-uns des évêques de l'ancienne Eglise russe, entre autres le Métropolitain actuel de l'Eglise Orthodoxe en Pologne, Dionise. La guerre civile, qui

¹) Voir les „Questions Minoritaires“ N. 1, Mars 1929, page 36 et 37,

alors s'étendait presque sur tout le territoire de l'Ukraine, a entravé l'évolution de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne. En 1920 et 1921, les troupes russes occupèrent l'Ukraine. L'Eglise Autocéphalique se trouva en face d'une situation politique nouvelle: les institutions religieuses ayant été déclarées des organisations d'ordre privé, le développement de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne dut se borner à maintenir son existence en tant qu'association privée, ne jouissant d'aucune protection des autorités et même persécutée par celles-ci. Cependant, les influences de l'Eglise augmentaient rapidement, surtout du fait de la participation active à la vie religieuse des intellectuels ukrainiens, délogés par les autorités soviétiques de l'activité politique et sociale.

L'organisation de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne était la suivante: l'organe directeur et législatif était l'assemblée générale des délégués de toutes les paroisses et du clergé, c.-à-d. le concile pan-ukrainien qui se réunissait deux fois par an (le 6 décembre à la St. Nicolas, et le 1 Octobre, fête de la Ste Vierge). Le conseil ecclésiastique pan-ukrainien était l'organe exécutif central; il remplissait les fonctions du Saint Synode avec le Métropolitain pan-ukrainien à la tête. Dans tous les diocèses existaient auprès des évêques des conseils ecclésiastiques. Le degré inférieur de l'organisation était constitué par les conseils paroissiaux avec le curé de la paroisse à la tête. A Kiew, fonctionnait une école supérieure de théologie qui préparait les cadres de futurs ecclésiastiques. Chaque diocèse possédait quelques prédicateurs.

Après 1922, commença une période d'activité animée de l'Eglise Autocéphalique. Des centres principaux de cette Eglise furent créés à Kharkov, Poltava, Odessa, Dni-propietrovsk, Černihov, Kherson, Nikolaïew, Houman, Vinnitza, Kamienietz Podolski et dans les autres villes. A Kiew, une commission spéciale fut constituée pour entreprendre la traduction des livres sacrés du grec et du paléoslave en ukrainien; quelques membres de l'Académie Ukrainienne des Sciences y collaboraient. La correspondance entre les évêques—qui se rendaient fort souvent en tournées pastorales—et le clergé inférieur se faisait de manière à ce que seuls les initiés aux affaires de l'Eglise la pussent comprendre. Cette précaution et d'autres mesures analogues étaient dictées par la prudence, car le Guépéou usait envers l'Eglise des stratagèmes et des provocations diverses. L'activité sociale et culturelle de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne a pris quant même une certaine ampleur; l'instruction dans le procès de 45 leaders ukrainiens a amené le ministère public à constater qu'auprès de chaque paroisse existaient des chœurs, des oeuvres de bienfaisance, des confréries, des organisations économiques et des associations de la jeunesse chrétienne, dirigées par les curés. L'accusation soulignait, au cours du procès, en se basant sur les matériaux recueillis, que l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne s'est érigée en quelque sorte en un Etat indépendant des Soviets et régi en vertu de ses propres statuts et principes, contrairement au communisme.

Vladimir Čekhivsky dirigeait la section ecclésiastique de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. Cette mission lui¹⁾ avait été confiée par le B.U.D; elle datait de 1920. Čekhivsky qui avait un ascendant considérable sur le clergé, a fait nommer Lipkovsky métropolitain pan-ukrainien (interrogatoire de Léfrémow et des autres accusés). Suivant les déclarations de l'accusé Tovkač, le métropolitain Lipkovsky jouissait d'une telle popularité en Ukraine que l'on voyait en lui non seulement un représentant éminent de l'Eglise, mais un chef du mouvement national ukrainien. Néanmoins, le métropolitain Lipkovsky repoussait toutes les tentatives de lui faire jouer un rôle politique, se considérant lié par sa dignité dans la hiérarchie de l'Eglise.

¹⁾ Confédération de la Souveraineté Ukrainienne.

L'affaire a mis en évidence l'importance de l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne pour la vie nationale. Nicolas Čekhivsky, frère de Vladimir, interrogé sur les motifs qui l'avaient fait accéder à l'Eglise Autocéphalique et devenir prêtre, déclara qu'il voulait ainsi servir la nation ukraïtienne, développer sa conscience nationale afin que, sinon la génération actuelle, du moins celle qui vient vit Ukraïne libre et indépendante.

Les autorités soviétiques ayant découvert l'existence de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“, et opéré les arrestations connexes à cette découverte, se sont employées à combattre l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne, en vue de la détruire. Nombre d'ecclésiastiques éminents, avec le Métropolitte Lipkovsky à la tête, furent arrêtés les autres furent contraints de signer une résolution sur l'„autodissolution“ de l'Eglise. Il est caractéristique que le ministère public a adressé deux fois à Čekhivsky la question s'il reconnaissait juste la dissolution de l'Eglise, motivée soi-disant par l'activité contre-révolutionnaire du clergé. Čekhivsky répondit d'abord par la négative. Le lendemain, il fit la déclaration que la question ayant concerné le côté politique de l'activité de l'Eglise, il devait constater que l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne était dans ce domaine l'instrument ou la partie intégrante de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“. Cette deuxième réponse de Čekhivsky était probablement l'effet d'influences et de facteurs agissant dans les coulisses du procès.

Suivant l'interrogatoire de Čekhivsky, l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ tendait à grouper au moyen de l'Eglise les éléments mécontents du régime soviétique et conscients au point de vue national. Des paroisses entières et les „cinquantaines“, existant auprès de chaque paroisse, étaient composées pour la plupart d'ennemis du communisme. La partie nationaliste de la population ayant essuyé une défaite dans la lutte politique, s'est ralliée à l'activité de l'Eglise. Le frère de Čekhivsky déclara que le groupe autocéphalique de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ s'est posé le but de se servir des masses paysannes comme d'une base d'opération au cas d'une insurrection contre les Soviets.

Le clergé profitait de toute occasion afin de poursuivre la propagande antisoviétique. Lors de la perception des impôts et des réquisitions du blé par les autorités soviétiques, le clergé reprochait aux paysans d'avoir refusé leur appui à la République Populaire Ukraïtienne, et leur disait qu'ils n'avaient pas de quoi se plaindre maintenant. „Donnez tout et taisez-vous, vous ne mangerez que des pommes de terre, tandis que les communistes auront du pain“.

Les efforts du ministère public visaient à prouver que: 1) l'Eglise Autocéphalique Ukraïtienne était fondée dans des buts politiques, 2) que sa tâche était de faire de la propagande antisoviétique et antirusse, 3) de préparer un soulèvement armé contre les Soviets, 4) de grouper les éléments actifs ukraïniens, surtout militaires, et de pourvoir les paroisses, dans les localités ayant une importance stratégique, par des anciens officiers de l'armée de Petlioura qui ont reçu le sacrement de l'ordre, 5) de préparer les cadres de la jeunesse en vue de l'activité nationale.

Ces accusations étaient soi-disant basées sur les réponses de certains accusés, lors de l'instruction menée par le Guépéou (Léfrémow, Tovkač, Kholodnyĭ). Au cours de l'affaire cependant, la portée de ces déclarations primitives fut atténuée et ainsi Nicolas Čekhivsky répondit à la question du procureur général que l'Eglise Autocéphalique fut fondée pour affranchir la nation ukraïtienne au point de vue ecclésiastique de „sous la domination de l'Eglise russe paléoslave“. Vladimir Čekhivsky également réfuta l'accusation que l'Eglise préparait l'insurrection en Ukraïne.

Il est remarquable que le ministère public s'engageait au cours de l'interrogatoire de Čekhivsky dans de longues discussions de caractère religieux. Le procureur Loubčenko, invoquant le principe chrétien, qui ordonne de prier même pour ses ennemis, posa à Čekhivsky l'insidieuse question s'il priait également pour le tsar Nicolas II. Čekhivsky répondit par l'affirmative. Ensuite, Loubčenko lisait des extraits des oeuvres de Marx et de Lénine sur la religion, pour démontrer que la religion servait la bourgeoisie et les capitalistes, en les aidant à exploiter le prolétariat. Il en concluait que l'Eglise Autocéphalique Ukraïnienne était un instrument de la bourgeoisie et tendait à la restauration du capitalisme en Ukraïne. Čekhivsky donna la réponse suivante: „C'est bien possible que dans les États capitalistes la religion soit un instrument de la bourgeoisie, en Ukraïne cependant l'Eglise Autocéphalique était le foyer de la religion de l'homme libre“. A quoi Loubčenko répliqua que l'idéologie communiste ne connaissait point ce terme d'„homme“, mais divisait les hommes en prolétaires et en bourgeois. En parlant donc de la religion „de l'homme libre“, Čekhivsky entendait par là qu'il considérait la religion comme moyen de faire fi de la différence de classe, et servant partant à l'exploitation des masses laborieuses au profit des capitalistes.

L'activité de l'Eglise Autocéphalique Ukraïnienne constituait en quelque sorte le point culminant du procès. C'est d'ailleurs naturel, si l'on tient compte du fait que le gouvernement de l'U. R. S. S. voulait discréditer l'Eglise Autocéphalique Ukraïnienne dont les influences devenaient dangereuses pour le pouvoir soviétique. Aussi, n'a-t-on pas hésité à recourir à toutes sortes de provocations et de stratagèmes pour atteindre l'effet désiré.

L'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ et les problèmes minoritaires

La politique minoritaire du gouvernement soviétique a soulevé des protestations violentes au sein de la population ukraïnienne. L'„ukraïnisation“ était considérée comme moyen nouveau de léser les droits nationaux de l'Ukraïne et d'étouffer la culture ukraïnienne. Le principe communiste que la culture ukraïnienne ne devait conserver que la forme nationale, et que son esprit devait être internationaliste, a fait naître deux courants dans la vie culturelle: le courant national et le courant communiste; leur lutte s'est exprimée, entre autres, par l'opposition de Šoumsky et de Maximovič et la manifestation de Khyvlovy. L'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ s'est posé la tâche de défendre la vie culturelle ukraïnienne contre les influences communistes. A la base de cette tâche était l'observation du principe fondamental du nationalisme ukraïen, consistant en ce que la nation ukraïnienne devait être chez elle le maître et jouir de la plénitude des droits nationaux. Voilà quel était le point de départ de l'appréciation de la politique minoritaire des Soviets, tendant à assimiler l'Ukraïne, non seulement au point de vue politique, mais également au point de vue de la culture, à la culture dite „soviétique“, qui n'était autre que la culture russe.

Pour mettre en échec le mouvement national ukraïen, le gouvernement soviétique mit en avant tout un programme de la protection des minorités nationales en Ukraïne: on constitua des républiques autonomes, ainsi que des régions et des soviets minoritaires. Le décret sur l'égalité des langues minoritaires et de la langue ukraïnienne visait en effet à introduire la langue russe à côté de la langue ukraïnienne. D'autre part, la colonisation juive en Ukraïne et les efforts simultanés de diriger les Ukraïniens en Sibérie et en Extrême Orient consolidaient au sein de la population

ukrainienne l'état d'esprit nationaliste. Aussi, en voyons-nous l'expression dans le procès. L'accusé Matouševsky déclara que parmi la jeunesse ukrainienne l'opinion prédominait qu'il fallait priver les Juifs du droit d'occuper des postes dans l'administration et qu'il fallait établir le *numerus clausus* dans les écoles supérieures. L'attitude envers les Juifs s'explique par le fait que les Juifs étaient aux yeux des Ukrainiens des représentants de la conception de la Russie „une et indivisible“. Pavlouchkow relata que Léfrémow considérait les Juifs comme défenseurs des intérêts de la Russie, masquée à l'heure qu'il est par l'enseigne de l'U. R. S. S., et il les traitait pour cette raison, comme ennemis de l'indépendance ukrainienne. Léfrémow et les autres membres de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ envisageaient en pessimistes l'avenir des relations entre Ukrainiens et Juifs. Ce n'est pas seulement l'assassinat de Pellioura par le Juif Schwartzbardt qui y avait contribué, mais toute la politique des autorités soviétiques et l'attitude d'une grande partie de la population juive en Ukraine. Pavlouchkow affirma que cet état de choses ne manquera pas d'aboutir à un nouveau pogrom de proportions inouïes. Tous les accusés soulignaient cependant qu'ils n'étaient pas des antisémites, que les tendances antisémitiques étaient étrangères à la nation ukrainienne, mais qu'ils se bornaient à enregistrer les faits qui irritaient le sentiment national ukrainien.

La politique minoritaire du gouvernement soviétique a causé également une vive hostilité vis-à-vis des Russes. L'accusé Zalisky dit que, de son avis, il fallait faire surgir sur les frontières nord de l'Ukraine une chaîne de montagnes élevées qui séparerait l'Ukraine des influences moscovites, tant politiques que culturelles. Les tendances antirusse de la population ukrainienne se sont manifestées dans les déclarations de presque tous les accusés.

On est donc à même de constater, en se basant sur l'interrogatoire des accusés, que la politique minoritaire soviétique a fait éclore en Ukraine un état d'esprit antisémitique et antirusse. Dans son ensemble, la politique soviétique vise à une centralisation à outrance et à l'étouffement des aspirations nationales en Ukraine, il est donc logique que cette politique fit naître une tension des relations entre nationalités, ce qui s'est reflété au cours du procès.

L'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et la Pologne

Le ministère public a multiplié ses efforts en vue de prouver que l'Union de la Libération de l'Ukraine, ainsi que le mouvement ukrainien d'émancipation, se trouvaient au service de la Pologne „seigneuriale“. Le procureur général Mikhaïlik déclara que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ escomptait l'aide des puissances étrangères, surtout de la Pologne ou de l'Allemagne, au cas d'une insurrection en Ukraine contre les Soviets. En fin de compte — affirme Mikhaïlik — c'est l'orientation polonaise qui prit le dessus. La Pologne, suivant les informations de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“, était bienveillante à l'idée même de l'indépendance de l'Ukraine sous la forme de la République Populaire Ukrainienne. La circonstance que la Pologne, en tant qu'État limitrophe de l'Ukraine, pourrait prêter son concours militaire réel avec le plus de facilité, aurait pesé dans la décision de l'Union de la Libération de l'Ukraine. Le procureur Mikhaïlik s'efforça de démontrer, en se basant sur les prétendus aveux de certains accusés lors de l'instruction du Guépéou, que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ tendait au fond à une fédération avec la Pologne „fasciste“. Le procureur Loubčenko défendit une thèse analogue, en prétendant que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ s'opposait au programme soviétique

de l'industrialisation de l'Ukraine, et insistait au contraire à conserver le caractère agricole du pays. Suivant Loubčenko, la cause de cette opinion sur le développement économique de l'Ukraine fut l'attitude de l'„Union“ envers la Pologne, dont l'industrie exigeait non seulement le débouché ukrainien pour les produits polonais, mais la source de matières premières qu'est l'Ukraine. L'accusation affirmait que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ voulait livrer l'Ukraine au fascisme polonais, qui aurait été alors le véritable maître du pays.

Le ministère public s'étendit longuement sur les relations qui auraient lié à la Pologne le gouvernement de la République Populaire Ukrainienne résidant à l'étranger, ainsi que sur l'accord passé entre l'ataman Petlioura avec la Pologne. La partie du procès, dont les rapports ukraïno-polonais étaient l'objet, donnait l'impression que le Tribunal jugeait non pas l'affaire de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“, mais celle des gouvernements ukraïniens de 1917—1921. C'est d'autant plus frappant que parmi les accusés seuls Nikovsky et Čekhovsky avaient détenu des postes élevés dans ces gouvernements. Il faut croire que les plans des autorités soviétiques prévoyaient l'exploitation du procès comme une arme contre la Pologne. Les relations entre l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et la Pologne ont fait l'objet d'une audience spéciale à huis clos. Il fut établi que l'accusé principal, Léfrémow a expédié, par l'entremise du consulat de Pologne à Kiev, une lettre adressée à ses amis politiques séjournant à l'étranger. Ce fait a servi de base à l'assertion du ministère public que le gouvernement polonais, en premier lieu les autorités militaires, maintenait des relations étroites avec l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. Un passage du journal de Léfrémow a également servi de base à cette assertion: Léfrémow y avait écrit quelques lignes sur l'assassinat de l'ataman Petlioura à Paris et du gén. Oskilko en Volhynie. Voici textuellement ce qu'on y lit: „Si l'on tient compte du fait que Oskilko collaborait avec Piłsudski et qu'il était partisan de la fédération de l'Ukraine avec la Pologne, son assassinat, comme celui de Petlioura, revêt un caractère symptomatique“. La troisième raison d'imputer à l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ des relations avec la Pologne était l'opinion, citée plus haut, sur le développement économique de l'Ukraine et sur les besoins de l'industrie polonaise. De la sorte, l'Ukraine se serait trouvée sous la dépendance de la Pologne.

Léfrémow remarqua au cours de l'interrogatoire qu'il n'approuvait pas toutes les méthodes appliquées par Petlioura. Faute de bases suffisantes pour démontrer sa thèse que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ n'était qu'un instrument entre les mains du gouvernement polonais, le ministère public chercha des preuves dans l'activité de la „Confédération de la Souveraineté Ukrainienne“ fondée en 1919, et dont le but était, entre autres, au cas de la victoire des bolchéviques et de l'exode d'une partie de la population de l'Ukraine, de sauvegarder l'unité du mouvement national. Or, le procureur Loubčenko imputait à cette organisation, dirigée par Léfrémow, qu'elle groupait de nombreux Polonais d'Ukraine, entre autres M.M. Stempowski et Józewski. Cette circonstance amena le ministère public à conclure que tant la „Confédération de la Souveraineté Ukrainienne“ que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ se trouvaient en rapports étroits avec la Pologne.

En vue d'étayer sa thèse, le ministère public se servit des déclarations de Nikovsky sur l'organisation du „raid de Tioutiounnik“ et sur la participation de l'État-Major polonais à cette organisation. Il est caractéristique que, tandis que Léfrémow et les autres accusés réfutaient avec dignité l'accusation que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ servait les intérêts polonais, Nikovsky, au contraire,

facilitait maintes fois par ses aveux la tâche du ministère public. Il est à remarquer que les autorités soviétiques étaient en possession d'une série de documents politiques et même de lettres privées des émigrés ukrainiens éminents. Le ministère public citait la lettre du président Levitzky adressée à Petlioura en 1920, sur la situation en Pologne en connexion de l'offensive des troupes soviétiques qui approchaient Varsovie. Il résulte de l'attitude du ministère public que le gouvernement soviétique tendait à produire l'impression que le mouvement ukrainien d'émancipation était une intrigue de la Pologne en vue d'affaiblir la Russie, et que ce mouvement n'avait pas d'influences en Ukraine.

Les éléments de provocation dans le procès de Kharkov

La marche du procès et certains détails qu'il a révélés autorisent à supposer que la provocation avait joué un rôle considérable dans l'affaire. Le fait est remarquable que l'accusation repose presque exclusivement sur les déclarations des accusés au cours de l'instruction du Guépéou. Le ministère public n'a produit, au cours de toute la durée du procès, aucune donnée documentaire qui confirmerait l'accusation. L'une des thèses principales de l'accusation, celle que l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et l'„Union de la Jeunesse Ukrainienne“ auraient poursuivi une activité terroriste, se base uniquement sur les déclarations de Pavlouchkow concernant ses conversations prétendues avec Iéfrémow. Celui-ci aurait conseillé à Pavlouchkow de ne point mentionner dans le programme de l'„Union de la Jeunesse Ukrainienne“ la question de la terreur, à cause du danger que cela aurait entraîné. Iéfrémow aurait dit d'ailleurs qu'il n'était point partisan d'actes de terreur, mais que dans les conditions existantes il pourrait survenir des moments où le recours à la terreur serait une nécessité, ces actes ne devant être dirigés que contre les membres éminents du gouvernement soviétique. Sur la base de cette déclaration de Pavlouchkow, l'accusation formula la thèse que Iéfrémow exerçait une influence sur la jeunesse en vue de lui faire organiser des attentats contre Staline, Vorochilov, Rykow et autres.

Les soi-disant „preuves“ de la participation de Iéfrémow au mouvement d'insurrection sont du même acabit. Cette accusation est également basée sur l'interrogatoire de Pavlouchkow.

La thèse de l'accusation sur l'activité contre-révolutionnaire de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne se base sur les dépositions de deux témoins: Moroz et Potieïenko. Moroz déclara être athée et avoir pris part à la vie de l'Eglise pour des motifs exclusivement politiques, l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne présentant un milieu où se groupaient les éléments anti-soviétiques et irrédentistes. Le métropolitain Lipkovsky — suivant Moroz — était partisan de la République Populaire Ukrainienne, comme d'ailleurs tout le clergé ukrainien. Les dépositions de Moroz ont un caractère net de provocation: il cita p. ex. l'accueil solennel de l'ataman Petlioura à la cathédrale S-te Sophie en 1920, comme preuve de l'activité contre-révolutionnaire de l'Eglise Ukrainienne: or, à cette époque le témoin présidait le conseil ecclésiastique pan-ukrainien, c'est donc lui qui serait responsable de cet acte. Moroz était témoin de l'accusation dans le procès, et non accusé, bien que précisément l'accusation de Čekhivsky fût basée sur les faits sus-mentionnés.

Cela suggère l'idée que les autorités soviétiques ne s'opposaient point d'abord à la constitution et au développement de l'Eglise Autocéphalique Ukrainienne, et même s'efforçaient d'y introduire des agents du Guépéou, en vue d'espionner l'activité de

l'Eglise et d'en informer les autorités. Il est possible que ces agents provocateurs se fussent appliqués à imprimer, sur l'ordre des autorités soviétiques, tel ou autre caractère à l'activité des milieux particuliers de l'Eglise, afin de créer des bases aux repréailles ultérieures. Une telle tactique des autorités soviétiques envers l'Eglise Autocéphalique Ukraïnnienne est d'autant plus vraisemblable, qu'elle aurait facilité au Guépéou sa tâche de contrôle et lui aurait permis de mettre la main sur les éléments nationaux au sein de l'Eglise Autocéphalique Ukraïnnienne. La marche du procès a révélé que l'activité de Moroz était inspirée par les instructions du Guépéou, lui-même ne s'en cachait point. Un autre fait à l'appui de cette supposition est la dissolution par le gouvernement soviétique de l'Eglise Autocéphalique Ukraïnnienne, aussitôt après avoir découvert l'existence de l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“ et opéré les arrestations de nombreux Ukraïniens (600 personnes à Kiew seulement, de juillet à septembre 1929).

Les interrogatoires de Nikovsky et de Pavlouchkow jettent sur les méthodes de provocation du Guépéou une lumière caractéristique. Le moment essentiel des déclarations de Nikovsky est celui où il se référerait aux instructions reçues de Petlioura et des chefs de l'émigration Ukraïnnienne réunis à une conférence à Berlin, avant le retour de Nikovsky en Ukraïne. Nikovsky affirme que Lototzky, Šoulgine, Smal-Stotzky, Mazepa, Fedenko, Dorošenko et Vassilko y avaient pris part. Or, à l'exception de Vassilko, décédé depuis, toutes ces personnes ont publié un démenti dans la presse Ukraïnnienne, constatant que non seulement elles n'avaient point pris part à une conférence avec Nikovsky, mais que certaines d'entre elles, tel Lototzky, n'étaient pas présentes à Berlin. Si l'on envisage en outre la divergence des opinions politiques représentées par les prétendus participants de cette conférence (Dorošenko est l'un des collaborateurs les plus proches de Skoropadsky; Mazepa et Fedenko sont des démocrates sociaux, les autres personnes mentionnées sont partisans de la République Populaire Ukraïnnienne), le caractère suspect de cette assertion de Nikovsky apparaît nettement. Il est, en effet, incroyable que ces éléments tellement hétérogènes au point de vue politique pussent se mettre d'accord pour confier à Nikovsky la mission d'entreprendre une activité antisoviétique.

Nous avons parlé plus haut de la valeur douteuse des déclarations de Pavlouchkow. Il reste à élucider un fait extrêmement intéressant, illustrant on ne peut mieux les méthodes provocatrices du Guépéou. C'est l'affaire de la prétendue lettre de Levko Čikalenko, adressée au professeur Léfrémow en 1926. Léfrémow déclara avoir, en effet, reçu cette lettre dans laquelle Čikalenko lui communiquait une série d'instructions au sujet de l'activité antisoviétique à déclancher en Ukraïne. Čikalenko se serait référé dans sa lettre à la résolution d'une conférence, réunie cette fois à Prague, où Levitzky, Šoulgine, Matsierevič, Lototzky, Mazepa, Fedenko et lui auraient pris part. Léfrémow accéda alors à l'„Union de la Libération de l'Ukraïne“. La procédure judiciaire n'a pas établi de quelle manière la prétendue lettre de Čikalenko avait été remise au destinataire. Čikalenko lui-même a publié dans la presse Ukraïnnienne une déclaration constatant qu'il n'avait pas écrit une telle lettre (voir annexe 2). Le procureur Loubčenko a donné lecture de la déclaration de Čikalenko et s'est borné à constater le fait que Léfrémow a déclaré avoir reçu la lettre, bien que Čikalenko ait demandé que fût élucidé le point comment la lettre était-elle parvenue à son destinataire. La supposition paraît plausible que le Guépéou ait fabriqué cette lettre et l'ait remise subrepticement à Léfrémow dans des buts de provocation.

Toute l'accusation dans le procès des 45 reposant sur l'instruction du Guépéou, il est intéressant de noter quelques faits illustrant la manière dont on s'y prenait pour obtenir les réponses et la valeur objective de celles-ci, étant données les circonstances de l'instruction.

Lors de l'interrogatoire de Karpovič, le procureur Loubčenko a fait lecture des déclarations de cet accusé faites au cours de l'instruction. Karpovič protesta d'avoir jamais fait des déclarations pareilles, et dit n'avoir pas donné une seule réponse en russe, tandis que le procès-verbal produit de l'interrogatoire était écrit dans cette langue. Une vive consternation fut l'effet de ces paroles, le tribunal leva l'audience, afin de mettre la situation au clair. Ensuite, le procureur Loubčenko déclara que l'interrogatoire était effectivement signé par Karpovič, le Guépéou ayant porté ses réponses au procès-verbal en les traduisant en russe. Cependant Karpovič maintint sa déclaration concernant la déformation de la teneur de son interrogatoire. Le même cas se présenta lors de l'interrogatoire de Krivenioug qui réfuta l'affirmation du procureur qu'il aurait été initié à tous les détails de l'activité de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“, à son programme et ses statuts. Il paraît résulter des paroles de Krivenioug que celui-ci a appris l'existence de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ seulement au cours de sa détention et de la bouche du juge d'instruction. L'accusé Bolozovič déclara avoir été arrêté il y a quelques années, pour des raisons inconnues, et déporté aux îles de Solovjetsk. Il fut amené de là à Khar'kov par le Guépéou pour figurer dans le procès en qualité d'accusé. Interrogé par le procureur général sur la raison de sa déportation, Bolozovič répondit qu'il serait lui-même curieux de le savoir. Alors le procureur cita l'interrogatoire de Pavlouchkow qui aurait déclaré que Bolozovič était membre de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et que Pavlouchkow l'avait connu comme tel. Bolozovič répliqua en disant qu'il voyait Pavlouchkow pour la première fois de sa vie. Il est remarquable que Dourdoukivsky également avait affirmé lors de l'instruction au Guépéou, que Bolozovič avait participé au mouvement insurrectionnel; au cours du procès cependant, Dourdoukivsky déclara reconnaître une partie de ses réponses, données au cours de sa détention, comme fausses, et surtout ne pas être sûr de ce que Bolozovič avait été en effet membre de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“.

Plusieurs autres accusés affirmèrent également n'avoir appris qu'après leur arrestation, des fonctionnaires du Guépéou, d'être poursuivis en qualité de membres de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. On peut en conclure que certains accusés avaient fait des déclarations sous l'influence de ce qu'ils avaient entendu au Guépéou et sous l'impression des mesures de contrainte dont le Guépéou usait envers eux.

Les méthodes de provocation, appliquées par le Guépéou, apparaissent sous leur vrai jour à la lecture de la lettre d'un étudiant de l'Institut Ukraïzien Pédagogique de Prague, Vassile Mikhaïličouk, parue dans tous les journaux ukraïniens. L'auteur y rapporte toute une série de données concrètes sur l'activité de provocation déployée par le Guépéou au sein de la jeunesse ukraïtienne. Mikhaïličouk avoue avoir été devenu, contre son gré, un instrument de la provocation.

Une circonstance caractéristique était l'organisation *sui generis* de la défense des accusés; le corps des défenseurs, réorganisé par les autorités soviétiques, forme en réalité une partie du ministère public. Aussi, les défenseurs ont-ils souligné qu'ils n'étaient pas des défenseurs dans le sens et suivant les normes de la justice bourgeoise.

Voici les paroles du défenseur Ryvline: „Entre le ministère public et la défense il n'existe pas de différence essentielle, les deux représentant la voix de la so-

ciété soviétique. Tous les accusés sont des ennemis pour la défense. Qui donc se trouve sur le banc des accusés? Des ennemis — répond le ministère public; des ennemis — répond le tribunal, des ennemis — répondons-nous également, car nous ne pouvons appeler autrement les gens qui tendaient à renverser le régime soviétique". Il en résulte que, de fait, les accusés étaient privés de la défense.

La sentence.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 19 avril. Il lui a fallu deux jours pour établir les peines et rédiger les motifs de la sentence. 13 accusés: Iéfrémow, Vladimir Čekhivsky, Dourdoukivsky, Hermaïze, Nikovsky, Starińska-Černikhivska, Hrebienietzky, Černikhivsky, Hantzow Pavlouchkow, Barbar, Oudovenko et Pidhaïetzký ont été reconnus passibles de la peine capitale. Cependant, étant donnée la puissance politique et économique de la République des Soviets ainsi que la „contrition des accusés", le tribunal a condamné les 13 accusés principaux à 8 à 10 de prison ainsi qu'à la privation des droits civiques au cours de 2 à 5 ans après avoir subi la réclusion. Les autres accusés furent condamnés à la détention de 2 à 8 ans, neuf d'entre les accusés ont bénéficié d'un sursis. Il est intéressant que onze condamnés doivent être expulsés au-delà des frontières ukrainiennes après avoir purgé leur peine.

La sentence est indulgente du point de vue de la pratique quotidienne des tribunaux soviétiques qui prononcent la peine de mort pour la moindre résistance opposée aux autorités soviétiques. Cela s'explique par le fait que, comme l'a déclaré l'un des défenseurs, le procès de Kharkow a fasciné l'opinion mondiale. Etant donnée cette circonstance, il aurait été inopportun pour les Soviets de condamner à mort les savants ukrainiens. D'autre part, cela aurait eu pour effet de démasquer le caractère de la politique minoritaire de l'U.R.S.S.

Au point de vue des normes juridiques admises dans les pays de l'Occident, la sentence est très sévère et injuste. La majorité des accusés comptant près de 60 ans, et les accusés principaux ayant dépassé cet âge, la condamnation équivalait à la réclusion à perpétuité. L'importance politique du procès de Kharkow consiste en ce qu'il a donné au cours de six semaines une illustration remarquable des moyens et des méthodes employés par les Soviets pour étouffer le développement national de l'Ukraine. Aussi, a-t-il produit une grande émotion au sein de la population ukrainienne, tant en Ukraine Soviétique qu'à l'étranger. En particulier, dans la mentalité de la population ukrainienne de Pologne, le procès s'est répercuté en causant un revirement des sympathies et en créant un état d'esprit antisoviétique et même antirusse. La preuve en sont des centaines de résolutions de protestation, votées dans les localités particulières de la Volhynie, du Polesie et de la Petite-Pologne orientale et publiées dans la presse ukrainienne.

A N N E X E S

Le „Dilo" du 10 avril publie une lettre de MM. Lototzky et Smal-Stotzky qui dit que les soussignés et feu M. Vassilko n'avaient participé à aucune délégation qui aurait chargé Nikovsky d'une mission quelconque, qu'ils n'avaient point été membres de

l'„Union de la Libération de l'Ukraine" à l'étranger. Les faits, avancés par l'accusation à cet égard, n'avaient pu avoir lieu, ne fût-ce que pour la raison que Nikovsky, avant son retour en Ukraine, avait rompu complètement avec le gouvernement de la

République Populaire Ukraïtienne. En ce qui concerne en particulier Lototzky, il n'a pas été une seule fois à Berlin depuis 1922, il est donc clair que son entrevue avec Nikovsky n'avait pas eu lieu.

* * *

Le „Dilo“ du 30 mars publie une lettre de M. Levko Čikalenko où celui-ci affirme catégoriquement n'avoir écrit qu'une seule lettre à Léfrémow, et ce au printemps 1922, comme réponse à la sienne datée du 13 février de la même année, où Léfrémow communiquait à Čikalenko des informations sur le sort de sa collection archéologique, dont il avait laissé le soin à un de ses amis à Kiew en 1920. Celui-ci à l'article de la mort chargea Léfrémow de la mission. Čikalenko s'étend longuement sur la méthode des autorités soviétiques de falsifier les lettres de certains leaders ukraïniens, il se souvient avoir vu la reproduction d'un de ces faux dans les „Ukrajnskie Visti“ de Paris. Bien que les faussaires aient été fort habiles, il paraît étrange à Čikalenko que Léfrémow ait pu se laisser tromper, étant donné le caractère absurde et fantastique des lettres figurant dans le procès, où il est question de conférences de Petlioura avec les social-démocrates et les partisans de Skoropadsky. Malheureusement, le point n'est pas élucidé, si les lettres avaient été expédiées par la poste ou bien remises directement à Léfrémow, si elles étaient manuscrites ou dactylographiées, si elles étaient signées ou non. Si Léfrémow avait reçu ces lettres par la poste, ce serait de sa part une crédulité extraordinaire de les tenir pour authentiques. Au cas où Léfrémow les aurait reçues par l'entremise d'une personne de confiance, il est hors de doute pour Čikalenko que le faux n'a pas été commis sans le concours de l'un des accusés qui serait alors simplement un agent-provocateur du Guépéou.

* * *

Le „Dilo“ du 25 mars publie une déclaration du comité central du parti social-démocrate ukraïzien du travail, signée par MM. Mazepa et Fedenko, datée de Prague du 20 mars. La déclaration constate: 1) que les informations sur les représentants du parti publiées par la presse soviétique et qui servent dans le procès de Kharkow, comme preuves de culpabilité contre les citoyens ukraïniens Léfrémow, Čekhivsky, Hermaïze et autres, sont absolument fausses, inventées de toutes pièces pour motiver les mesures de terreur et de destruction physique et morale des forces politiques et culturelles de la nation ukraïtienne; 2) que ni le parti social-démocrate ukraïzien, ni les soussignés personnellement, n'ont jamais pris part aux conférences préparatoires, ni à la constitution de l'une quelconque des organisations figurant à l'acte d'accusation du procès; 3) que les soussignés n'entretenaient à l'étranger aucunes relations directes ou indirectes, officielles ou privées, avec les citoyens jugés par le tribunal, désigné par les autorités d'occupation à Kharkow. Les auteurs de la déclaration insistent sur le caractère de provocation, apparaissant nettement tant dans l'acte d'accusation que dans la marche du procès.

C'est une provocation bolchévique, tramée par le Guépéou à l'instar des anciennes méthodes du gouvernement tsariste, en vue de discréditer et de saper les forces politiques antisoviétiques de la nation ukraïtienne, de détourner l'attention des ouvriers et paysans ukraïniens de l'oppression, des violences et des exactions exercées par les Soviets et de sauvegarder le pouvoir despotique et terroriste sur la nation ukraïtienne opprimée.

* * *

Le „Dilo“ du 29 mars publie une lettre du prof. Doroszenko, l'un des plus proches collaborateurs de Skoropad-

sky. M. Dorošenko, dont le nom figurait également dans l'acte d'accusation, déclare qu'il n'avait pas cru à l'existence de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ et qu'il n'y croira que lorsqu'il aura été convaincu que les journaux soviétiques publient en effet strictement ce qui a été dit au cours du procès. Il en résulte que M. Dorošenko n'a pas été membre de l'„Union de la Libération de l'Ukraine“. Les paroles imputées à Léfrémow, suivant lesquelles on aurait admis M. Dorošenko à l'„Union de la Libération de l'Ukraine“ sans tenir compte du fait qu'il était partisan du régime Skoropadsky, sont un malentendu. Il est évident que tendant à la constitution d'un État Ukrainien „hetmanique“, M. Dorošenko n'avait pu accéder à une organisa-

tion qui s'était posé le but de créer une République Populaire Ukrainienne. M. Dorošenko déclare avoir vu Petlioura pour la dernière fois à Kiev en 1918, et rencontré Nikovsky à Vienne en 1920. Donc la prétendue conférence de Berlin en 1924 où Petlioura, Nikovsky et Dorošenko auraient participé, n'a jamais eu lieu. Quant à l'échange de lettres entre Léfrémow et Dorošenko, celui-ci affirme qu'ils s'écrivaient en 1924—1927, mais que cette correspondance intéressait exclusivement des questions scientifiques et littéraires. Les organes du pouvoir soviétique qui contrôlaient cette correspondance doivent être renseignés qu'elle ne contenait pas un seul mot sur la politique.

Nouvelle fermentation au sein du communisme en Ukraine Soviétique

Il eût pu sembler qu'après les arrestations opérées en Ukraine en connexion à l'affaire des 45 leaders ukrainiens, une trêve se produirait dans la lutte du communisme contre l'idée nationale ukrainienne, l'élément ukrainien étant épuisé par les persécutions continuelles. Cependant la presse soviétique signale à l'attention des autorités des faits nouveaux sur ce secteur. Le héros de la nouvelle opposition est M. Iavorsky, savant distingué, directeur de l'Institut du Marxisme et du Léninisme à Kharkov, qui jusqu'ici avait été le type du savant ukrainien modèle, observant strictement les principes du communisme dans son activité scientifique. Il était favorisé par le gouvernement soviétique et il représentait plus d'une fois la science de l'„Ukraine prolétarienne“ aux Congrès scientifiques internationaux.

Or, voici que M. Iavorsky s'est rendu coupable d'une „hérésie nationaliste“, au point d'avoir été rangé parmi les „chau-

vins et contre-révolutionnaires ukrainiens“. Voyons, quel est le caractère de cette „hérésie“, d'autant plus intéressante qu'elle se manifeste dans le domaine de la science, et non dans celui de la politique.

Le prof. Iavorsky, historien de marque, s'adonnait à des recherches historiques et il a écrit plusieurs ouvrages traitant de l'histoire des mouvements politiques et révolutionnaires en Ukraine. En dépit de ses opinions communistes, il n'a pas pu négliger certains faits, témoignant que le facteur national avait joué, à divers moments de l'histoire de l'Ukraine, un rôle très important, et c'est là la base de l'accusation forgée contre lui. La „Proletarskaïa Pravda“ du 20 mars 1930 disait que „sur le front de la science de l'histoire“ une lutte était poursuivie contre la „Iavorščina“ qui tendait à créer une conception „bourgeoise-koulakienne et nationaliste“ de l'histoire de l'Ukraine, sous le couvert du marxis-

me et „en jonglant avec la phraséologie communiste“. Cette conception ne reconnaissait pas le prolétariat comme facteur décisif dans les révolutions de 1905 — 1917 et attribuait ce rôle dans le processus historique à la bourgeoisie ukrainienne. Conformément à sa conception, M. lavorsky propage le postulat d'un État ukrainien bourgeois indépendant et envisage le problème de l'indépendance de l'Ukraine comme le moteur des mouvements révolutionnaires en Ukraine.

La faute principale de M. lavorsky consiste donc en ce qu'il insiste sur le caractère national de la révolution en Ukraine. Ainsi, le problème national est dominant dans la conception de lavorsky, tandis que dans la conception communiste le problème essentiel de la révolution en Ukraine était le problème social. Du point de vue de M. lavorsky, résultologiquement sa thèse sur le rôle relativement insignifiant du prolétariat pendant la révolution en Ukraine, ce rôle étant en outre en opposition à la tendance générale de la révolution ukrainienne. La révolution communiste en Ukraine apparaît non comme le résultat de la lutte des classes, mais comme l'offensive du prolétariat russe contre l'Ukraine.

Cette thèse constitue une interprétation originale des événements en Ukraine et de la victoire de la révolution communiste qui n'est qu'une victoire militaire russe sur l'Ukraine. Dans son ouvrage „Précis d'histoire de l'Ukraine“, M. lavorsky soutient entre autres qu'à la tête des mouvements révolutionnaires en Ukraine se trouvaient toujours les paysans aisés, dont les intérêts étaient représentés par les intellectuels ukrainiens. Suivant M. lavorsky, la nation ukrainienne a perdu, au cours du processus historique, aussi bien les classes possédantes que le prolétariat, et de ce fait, l'unique représentation de l'idée na-

tionale ukrainienne, au cours du siècle dernier, était assurée par l'élément paysan. En partant d'une telle appréciation des facteurs historiques en Ukraine, M. lavorsky souligne le rôle des partis politiques dans le mouvement ukrainien d'émancipation, en premier lieu du Parti Ukrainien Révolutionnaire (RUP) et du Parti Social-Démocrate Ouvrier Ukrainien, en tant que partis révolutionnaires.

La critique soviétique s'indigne que M. lavorsky commet une erreur flagrante, les partis susmentionnés ayant un caractère petit-bourgeois et représentant un nationalisme farouche. M. lavorsky caractérise le rôle de la bourgeoisie révolutionnaire ukrainienne, en disant qu'elle n'a pas renoncé à ses principes révolutionnaires et n'a pas suivi la voie de la réaction, du compromis avec le tsarisme, comme c'était le cas de la bourgeoisie russe (libéraux et „démocrates constitutionnels“). La bourgeoisie ukrainienne a considéré comme sa tâche principale celle d'éveiller la conscience nationale des paysans ukrainiens et de les organiser en vue d'une lutte pour la liberté et le bien-être des masses laborieuses. De la sorte, suivant l'opinion de M. lavorsky, le rôle de la bourgeoisie ukrainienne dans le mouvement révolutionnaire correspondait aux intérêts du prolétariat et représentait un facteur du progrès.

Une conséquence logique de la thèse de M. lavorsky sur l'absence des classes sociales en Ukraine est son assertion que la dictature du prolétariat en Ukraine n'est point chose naturelle.

La presse soviétique invite à combattre ces manifestations du nationalisme ukrainien dans le domaine de la science et propage le nouveau mot d'ordre d'extirper l'hérésie de lavorsky. D'autre part, celle-ci est une nouvelle manifestation de la pensée nationale ukrainienne, s'opposant à la doctrine communiste.

Les progroms des Polonais en Lithuanie

Dans la deuxième quinzaine de mai de cette année, des actes de violence inouïs, commis envers la population polonaise en Lithuanie, ont bouleversé l'opinion polonaise.

L'origine de ces actes remonte à un incident insignifiant qui eut lieu le 18 mai dans la zone frontière polono-lithuanienne, dans le village Dmitrowka, entre les habitants de celui-ci et une patrouille du Corps de la Défense des Frontières polonais.

Une soirée dansante ayant été organisée sans la permission des autorités militaires, comme l'exigent les prescriptions obligatoires de la zone frontière, la patrouille intervint: les assistants refusèrent cependant d'interrompre la soirée à la sommation du commandant de la patrouille. Il s'en suivit une querelle au cours de laquelle un des soldats fut frappé et s'évanouit. L'assemblée fut dispersée et quelques personnes furent malmenées.

L'incident fut ébruité par l'Agence Télégraphique Lithuanienne officielle „Elta“ d'une manière tendancieuse et mensongère (c'est là un moyen de répandre par voie officielle un état d'esprit antipolonais en Lithuanie), et présenté comme des excès bestiaux de la part des soldats polonais envers la population lithuanienne sans défense. L'Agence „Elta“ communiquait que l'un des danseurs fut tué à coups de baïonnette, qu'un autre fut grièvement atteint par un coup de feu. Des femmes et des enfants auraient été battus, une bombe aurait été lancée dans la salle et en aurait démoli l'intérieur, la population aurait souffert d'une fusillade.

Les autorités polonaises y opposèrent un démenti de l'Agence Télégraphique Polonaise, et après avoir procédé à une instruction, rétablirent les faits conformément à la vérité et rectifièrent les mensonges de l'„Elta“: personne ne fut tué, ni blessé par la patrouille, ni la bombe ne fut jetée, ni les locaux démolis, il n'y a pas eu de fusillade.

Cependant, le gouvernement lithuanien, en se basant uniquement sur les informations controuvées de l'„Elta“, adressa une note à la Société des Nations, et à Kowno survinrent des faits révoltants, dont le caractère prémédité ne semble point faire doute.

Le 23 mai, l'Union Lithuanienne du Tir („šaulis“) organisa à Kowno un meeting de protestation contre les incidents de Dmitrowka et les „violences polonaises“. Le programme du meeting, publié la veille dans les journaux lithuaniens, entre autres dans l'organe officiel „Lietuvos Aidas“, prévoyait à l'issue du meeting un cortège dans les rues. Les discours revêtirent un caractère antipolonais violent et les orateurs se mirent à inciter l'assistance à des représailles et des violences contre la population polonaise locale. Ces discours furent accompagnés de clameurs dans le genre de: „Pas de marchandises polonaises en Lithuanie!“, „Fermer les lycées polonais et les journaux polonais“. Lors de la rédaction de l'ordre du jour, plusieurs personnes proposèrent de bannir la langue polonaise des églises, de fermer toutes les écoles polonaises, de dissoudre toutes les organisations polonaises, en premier lieu la „Pochodnia“ (Flambeau) et l'„Oświata“ (Instruction publique), d'interdire de fonder des organisations polonaises nouvelles, de boycotter les magasins polonais, de contraindre à suspendre la publication du „Dzień Kowieński“ (Journal de Kowno) et de la „Chata Rodzinną“ (Chaumière natale), d'interdire catégoriquement l'emploi de la langue polonaise dans la rue, etc. Après le meeting, la foule des assistants, invitée par les organisateurs, se rendit devant le palais du Conseil des Ministres, d'où apparut M. Tu-

belis, président du Conseil qui entendit la lecture de l'ordre du jour faite par M. Zmudzinavicius, président de l'Union du Tir, et se le fit remettre. Le président du conseil remercia les assistants de leur patriotisme et les assura que toutes les mesures possibles vont être prises contre les „violences polonaises”. Les manifestants après avoir chanté l'hymne national, se dirigèrent par groupes, en poussant des clameurs et des cris hostiles aux Polonais, sans être aucunement dérangés par la police, vers les diverses institutions sociales et organisations polonaises, et les saccagèrent.

Jusqu'à la nuit une agitation régna dans la ville et d'un moment à l'autre des incidents se produisaient.

Immédiatement après le sac, toutes les organisations et institutions sociales polonaises de Kowno publièrent la déclaration collective suivante:

„Les sociétés et institutions polonaises soussignées constatent ce qui suit:

1) *Le 23 mai 1930 à 5 heures du soir a eu lieu à Kowno, près du Sobor, devant le palais du Ministère de l'Intérieur et des bureaux du Commandant de la Place de Kowno, un meeting convoqué au moyen de proclamations distribuées ouvertement la veille, annoncé également dans l'organe de presse officiel; à ce meeting les discours prononcés et les cris proférés incitaient contre la population polonaise en Lithuanie, créaient une atmosphère de pogrom et invitaient à exercer une vengeance sur cette population pour les incidents survenus à la fête dans le village Dmitrowka au-delà de la frontière polono-lithuanienne, et en premier lieu au moyen d'étouffer la vie sociale polonaise en Lithuanie, de dissoudre les institutions et les organisations polonaises, de proscrire la langue polonaise des églises, etc. Tout ceci avait lieu en présence des organes de la sécurité publique sans aucun obstacle.*

2) *Un groupe de manifestants se sépara de la foule rassemblée et arriva devant le palais du Conseil des Ministres où furent présentés aux membres du Gouvernement, qui étaient parus sur le seuil, les mêmes postulats.*

Ensuite le mot d'ordre fut lancé de saccager les institutions polonaises et une partie des manifestants se dirigèrent dans la direction de la rue Orzeszkowa. Les autorités publiques ne réagirent pas davantage cette fois.

3) *Le cordon de la police, posté non loin du Musée de la Guerre, n'opposa aucune résistance au groupe de jeunes gens et d'étudiants, composé d'une cinquantaine de personnes, se dirigeant du côté de la rue Orzeszkowa, bien que l'un des membres du Comité Directeur de la Société „Pochodnia” l'ait demandé en communiquant à la police que la bande tendait à saccager le siège des institutions sociales polonaises, sis 12 rue Orzeszkowa. Aussi, les agresseurs sans être empêchés ou importunés par qui que ce soit, détruisirent-ils les fenêtres, les rideaux et les stores sur la façade de la maison, en bombardant les locaux de tessons et de pierres, en démolissant et en arrachant les installations des couloirs, telles que boîtes aux lettres, inscriptions et enseignes. Ce n'est que grâce à l'effort des fonctionnaires des institutions polonaises, qui, par hasard, s'y sont trouvés, qu'on arriva à défendre à la bande des agresseurs l'accès du bureau, de la bibliothèque, de la rédaction et de l'administration des journaux, de l'imprimerie, etc. Aucune autre résistance ne fut opposée aux agresseurs. Les appareils téléphoniques 12, rue Orzeszkowa ne fonctionnaient pas pendant cette agression.*

Ensuite, la bande se rendit devant le Lycée polonais, rue Leśna, à quelques maisons de distance du Bureau Central de la Sûreté Générale. Bien que l'administration du lycée ait avisé préalablement par coup de téléphone le III commissariat de police du danger menaçant, les carreaux furent brisés aux premier et deuxième étages, ce qui interrompit l'examen de baccalauréat qui y avait lieu en présence d'un délégué du Ministère de l'Instruction Publique; un procès-verbal fut dressé immédiatement. Plu-

sieurs agresseurs firent irruption dans les classes, le directeur du Lycée qui s'y opposa fut assailli, un élève en train de subir l'épreuve orale au tableau fut frappé d'un coup de pierre, aux autres les agresseurs arrachèrent leurs attributs, qu'ils arboraient à l'occasion de l'anniversaire du lycée.

Les inscriptions dans les salles furent arrachées, les vitrines et les enseignes sur les portes cassées. En dehors du personnel du lycée, seul M. Ambrozevičius, inspecteur d'un lycée lithuanien, s'opposa énergiquement aux agresseurs. Ce n'est que grâce au tact et à la présence d'esprit dont fit preuve M. Abramowicz, directeur du lycée polonais, que les événements n'ont point pris de proportions plus inquiétantes: il a su, en effet, maîtriser la réaction des élèves polonais.

L'édifice de la „Banque Polonaise de Crédit“ situé 29, rue Kiejstut, fut épargné malgré les efforts des agresseurs d'y pénétrer, grâce à la fermeture des portes et au fait que l'attention de la foule se porta surtout sur la librairie polonaise „Stella“, nouvellement fondée et occupant le rez-de-chaussée de la même maison. La vitrine ayant été brisée, la librairie fut entièrement mise à sac, les rues attenantes tant du côté du Niemen que de l'Avénue de la Liberté furent jonchées du papier des livres détruits. A la librairie Ossowski pénétrèrent plusieurs jeunes gens, mais cette irruption ne donna lieu qu'à un incident de moindre gravité. Au café Perkowski une affiche de la troupe d'acteurs polonais fut arrachée et quelques vitres furent brisées. A l'atelier photographique de Sawisienowicz la vitrine fut brisée. A l'Union Polonaise des Étudiants, à l'Université une vitrine fut démolie.

4) Après les incidents, aussi bien le comité directeur de la Société „Pochodnia“ que la direction du Lycée Polonais se sont adressées à maintes reprises au III commissariat de police, en lui demandant de dresser un procès-verbal. De 6 h. à 8 h. 30, la police ne vint pas et le préfet de police de Kowno fit savoir par téléphone au comité directeur de la Société „Pochodnia“ que de tels procès-verbaux n'étaient pas prévus et qu'ils ne seraient pas dressés; il en laissa le soin à la Société elle-même, en déclarant qu'elle pouvait faire signer le procès-verbal par des témoins choisis par elle.

La police a sommé la Direction du Lycée Polonais de remplacer les vitres brisées au cours de la nuit. L'administration de la maison 12, rue Orzeszkowa a été également sommée de le faire.

Plus tard dans la nuit dans divers quartiers de la ville des jeunes gens polonais ont été assaillis et frappés par des brigands.

En constatant ces faits et en considérant que:

1) l'activité de terreur envers la population polonaise, pratiquée depuis longtemps par certains milieux lithuaniens, bénéficie à présent d'une liberté encore non notée et d'une impunité de la part des organes de l'administration publique;

2) l'incitation d'une partie de la population contre l'autre, punie par la loi et persécutée d'une manière draconienne en Lithuanie, là même, où il n'avait pu être question que d'une ombre d'apparence lorsqu'il s'est agi des individus polonais, ne s'est heurtée cette fois à aucun obstacle quel qu'il fût, bien qu'elle ait été publique, adressée à la foule, et qu'elle ait eu lieu en plein jour en présence des organes de la sécurité publique, et qu'elle ait été préparée ouvertement quelques jours auparavant,

3) toute cette activité, étrangère aux sentiments de la population du pays, et provoquée d'une manière artificielle parmi la jeunesse, a en vue quelques buts politiques cachés qui doivent être réalisés au détriment de la population polonaise de Lithuanie,

les organisations sociales polonaises:

1) protestent contre tout ce qui est arrivé à la population polonaise en Lithuanie le 23 mai et lui a porté un préjudice matériel et surtout moral, du fait d'avoir fait souffrir innocemment l'élément polonais, victime de l'impunité et de l'effrénement politique de la lie sociale,

2) n'attendant plus la garantie de la sécurité de la part des autorités publiques, assez puissantes pour étouffer en germe, le plus facilement du monde, une tentative même de tels méfaits, font appel à l'opinion du monde civilisé, dont seuls les principes humanitaires peuvent constituer les bases de la liberté et de la sécurité de l'État Lithuanien et de tous ses citoyens sans distinction de nationalité et de religion,

3) invitent la population polonaise à supporter vaillamment le coup, à ne pas se laisser provoquer, ni se laisser aller à une dépression morale, même passagère.

Société Polonaise de Culture et d'Instruction Publique en Lithuanie „Pochodnia“ (représentant 9 sociétés affiliées),

Société Polonaise de Crédit à Kowno,

„ des Producteurs Agricoles à Kowno,

„ anonyme „D o m p o l“,

„ d'édition „O m e g a“,

Union des Producteurs de Graines „S e k l a“,

Société coopérative „S a m o p o m o c“,

I Société Lithuanienne Agricole d'Assurances Mutuelles,

Société d'Imprimerie „P r i m a“,

Groupe Polonais du Conseil Municipal de Kowno,

Société Polonaise Catholique-Romaine de Bienfaisance à Kowno,

Union des Instituteurs des Écoles Polonaises en Lithuanie,

Syndicat Général Polonais des Travailleurs en Lithuanie,

Association des domestiques et des ouvrières sous les auspices de la Ste Vierge, à Kowno,

Club Sportif Polonais en Lithuanie „S p a r t a“,

Union des Étudiants Polonais de l'Université Lithuanienne,

Corporation „L a u d a“,

Rédaction du journal „D z i e Ń K o w i e Ń s k i“,

„ „ „C h a t a R o d z i n n a“,

„ „ „D z w o n Ś w i ą t e c z n y“,

„ „ „P o r a d n i k R o l n i k a“.

La censure ayant empêché la publication de la déclaration ci-dessus dans la presse polonaise locale, elle fut adressée aux représentants du gouvernement, aux personnalités éminentes et aux rédactions des journaux en Lithuanie, ainsi qu'aux organisations minoritaires à l'étranger. La police politique intenta une instruction au sujet de la déclaration et soumit à l'interrogatoire les représentants des organisations signataires. Cependant, le ministère public n'a pas intenté de procès, étant donné que—comme l'a dit M. Kalvaïtis, procureur auprès de la Cour Suprême, dans une interview publiée par le journal „S e k m a d i e n i s“ du 8 juin 1930— dans cette déclaration „il n'y a pas de transgression de la loi qui pourrait léser les membres du gouvernement ou des institutions publiques“.

Le „*Dzień Kowieński*“ parut le lendemain des événements avec des colonnes blanches, la censure ayant saisi le texte de la déclaration et la description des faits, presque entière. Le 28 mai, au bureau de la rédaction du journal se présenta un fonctionnaire de la police et communiqua à M. Butkiewicz, rédacteur en chef du journal, qu'ayant transgressé les §§ 2 et 3 de l'Ordonnance obligatoire du commandant militaire, en date du 21 avril 1927 (interdiction de laisser des colonnes blanches dans le journal, à la place des articles rayés par la censure), il est condamné par le Commandant de la Place de Kowno et du district dans la voie administrative à une amende de 3000 lites pouvant être transmuée en 2 mois de prison. En même temps, M. Butkiewicz fut conduit par l'agent de la police au commissariat de police et, vu qu'il n'avait pas sur lui l'argent nécessaire à acquitter l'amende, il fut écroué incontinent (à la prison de Kowno pour les condamnés aux travaux forcés). Près d'un mois après, le 20 juin, le Commandant de la Place de Kowno et du district administra au rédacteur en chef du „*Dzień Kowieński*“ une peine d'amende supplémentaire, du montant de 200 lites, avec la faculté de la transmuier en 10 jours de prison, pour avoir publié dans le N-o du 24 mai du journal un passage de la description des événements du 23 mai, concernant l'agression du stade sportif du club polonais „Sparta“ (publication d'informations tendancieuses et mensongères — suivant l'opinion du Commandant de la Place).

* * *

Le sac des institutions polonaises à Kowno, les nombreux incidents et les actes de violence antipolonais dans les villes de province en Lithuanie ont eu un vif retentissement dans l'opinion publique polonaise.

Le 1 juin à Wilno fut réuni un meeting de protestation des étudiants; le 6 juin, un meeting analogue à Varsovie; le 8 juin — un meeting-monstre à Wilno et le 17 juin — une assemblée publique à Varsovie.

En outre la presse, tant celle de Varsovie que celle de province, a exprimé sa vive émotion.

Les ordres du jour votés aux meetings et les articles parus dans la presse s'indignent non seulement des progroms récents, mais traitent également la situation de la population polonaise en Lithuanie dans son ensemble; ils expriment la solidarité et la commisération aux compatriotes de Lithuanie et demandent une intervention du Gouvernement Polonais et de la Société des Nations dans cette affaire, enfin ils invitent la nation à déployer une action de secours aux Polonais de Lithuanie.

Il convient de souligner que ces ordres du jour et ces articles n'accusent point la nation lithuanienne, mais exclusivement le gouvernement lithuanien, responsable de la situation qui est faite à la minorité polonaise de Lithuanie. En outre, sauf deux articles (celui du „*Dziennik Wileński*“ — organe nationaliste paraissant à Wilno — et celui du „*Kurjer Warszawski*“ — grand organe modéré de Varsovie), on n'a noté aucune voix demandant de répondre à ces actes par des mesures de rétorsion légale envers la population lithuanienne en Pologne.

La presse de Lithuanie, du moins les organes les plus sérieux, a blâmé les actes de pogrom. Néanmoins, ceux-ci ont été organisés encore à Poniewież, Wyłkowyszki, Jeziorosy, Szawle et dans d'autres localités.

Le „Kulturkampf“ lithuanien sous prétexte de la lutte pour la conquête de Wilno. Les Lithuaniens renoncent-ils à Wilno?

Bien que les événements de mai en Lithuanie ne constituent rien de nouveau et d'inattendu dans la politique pratiquée par le gouvernement lithuanien envers la minorité polonaise, cependant les proportions et le caractère des excès récents jettent une lumière nouvelle sur les tendances de cette politique — non seulement par rapport à la minorité polonaise en Lithuanie — mais également sur celles de la politique de Kowno envers l'État Polonais.

Le gouvernement lithuanien a réussi à inculquer à l'opinion politique européenne la conviction que la question de Wilno était la cause principale, sinon unique, du litige polono-lithuanien et que l'annexion de Wilno était le postulat fondamental de la politique extérieure de la Lithuanie. La rupture des relations diplomatiques avec la Pologne, la cessation des relations commerciales et les communications coupées entre la Pologne et la Lithuanie, tout comme au cours d'une guerre — seraient la conséquence de la lutte pour Wilno. La tactique peut paraître singulière d'élever une barrière infranchissable entre l'État et la province qu'il revendique et de couper ainsi toute possibilité de pénétration des influences lithuaniennes sur la vie de cette province. Il est, en effet, hors de doute que pour que la lutte pour Wilno soit efficace, il importe avant tout de se gagner les sympathies de la population intéressée. Or, la majorité de cette population est polonaise, les Lithuaniens n'y constituent que 15 p. c. Toutefois, toute la politique du gouvernement lithuanien envers la population polonaise en Lithuanie semble viser le but de rebuter la population polonaise du territoire de Wilno. Les pogroms en Lithuanie sont autant d'avertissements pour la population de la province de Wilno sur la manière, dont elle serait traitée si Wilno venait à être rattaché à la Lithuanie.

Dans ces conditions, l'opinion polonaise se persuade de plus en plus que le postulat de l'annexion de Wilno n'est qu'un prétexte devant servir à exterminer plus aisément, au moyen d'une séparation complète de la Pologne, l'élément polonais en Lithuanie, dont la supériorité au point de vue de la culture menace soi-disant le développement de la culture lithuanienne à peine naissante.

Ce n'est donc pas le rattachement de la province convoitée que vise l'isolation hermétique de la Lithuanie et la muraille la séparant de la Pologne, mais il s'agit plutôt d'entraver la pénétration de la culture polonaise en Lithuanie, ainsi que d'étouffer et de lithuaniser la fraction de la nation polonaise, séparée de sa souche maternelle.

Russi, l'extermination de l'élément polonais en Lithuanie fut-elle pratiquée systématiquement et habilement, dès la constitution de l'État Lithuanien; une certaine hâte s'y laisse même observer, comme si l'on voulait en finir tant que ne croulera la muraille chinoise entre les deux États.

Cette politique d'extermination poursuit trois buts:

1. celui de saper l'existence de la population polonaise au point de vue économique;
2. celui d'entraver le développement de sa culture;

3. celui de détruire les influences et les manifestations de la culture polonaise, là où elles sont les plus puissantes.

Toute cette activité se déploie dans une atmosphère de haine, cultivée artificiellement par le gouvernement, aussi dégénère-t-elle facilement en excès et pogroms.

Le coup le plus rude porté à la force économique de l'élément polonais en Lithuanie fut la *séquestration sans indemnité de la terre au-dessus de 80 ha.*

La valeur des biens ainsi séquestrés à la population polonaise de Lithuanie, comptant 200.000 âmes, est de plus de *100 millions de dollars.*

Souvent tous les biens d'une personne étaient confisqués sous prétexte qu'elle avait servi sous les drapeaux polonais pendant la guerre contre la Russie soviétique, ou bien sous prétexte d'une activité politique au préjudice de la Lithuanie. La confiscation s'opérait par la voie administrative sans aucune instance judiciaire, et quelquefois même en violation du jugement, si la personne dont les intérêts avaient été ainsi lésés avait recours aux tribunaux.

L'extermination économique s'aggrave par l'évincement en masse des Polonais des postes dans l'administration et des emplois dans les services publics. Les Polonais sont congédiés, s'ils commettent le crime d'envoyer leurs enfants à l'école polonaise, etc.

L'extermination dans le domaine de la culture a abouti à ce que, à l'heure qu'il est, comme il résulte du compte rendu présenté à la conférence de la Société polonaise d'Instruction publique en Lithuanie, „*Pochodnia*“, qui a eu lieu à la mi-mars de l'année courante, sur 30.000 enfants polonais d'âge scolaire, 574 à peine, soit pas même 2 p. c. reçoivent l'enseignement dans 13 écoles polonaises primaires privées.

Encore en 1926, il existait environ 78 écoles primaires polonaises, fréquentées par plus de 4.000 enfants polonais.

La marche du processus de la suppression des écoles polonaises est donc très rapide. Les rares écoles communales ou municipales ont été fermées par le gouvernement, sauf quelques-unes à Kowno. Il n'existe aucune école d'État polonaise, bien que dans certains arrondissements la population polonaise constitue 50, 60 et même 75 p. c. de la population globale¹⁾.

Le gouvernement lithuanien a, il est vrai, permis de fonder des cours polonais pour instituteurs, mais lorsqu'il s'agit de nommer des instituteurs des écoles primaires polonaises, un très faible pour-cent des élèves de ces cours est agréé par le Ministère de l'Instruction Publique, et pour un an seulement. L'agrément définitif exige un stage de deux ans dans une école. Comment faire pour terminer la période stagiaire obligatoire en une seule année, là-dessus le Ministère se tait.

Seule, l'existence des établissements polonais d'enseignement secondaire est à peu près tolérée. Il y a trois lycées polonais privés (à Kowno, à Poniewież et à Wilkomierz), qui comptent environ 700 élèves et un lycée public polonais à Kowno. Mais là également, nous sommes témoins d'efforts visant à rendre l'existence de ces écoles difficile.

Au début de l'année courante une circulaire fut publiée qui ordonnait une série d'examens supplémentaires de baccalauréat dans les lycées polonais privés et en même temps réduisait notablement les droits des bacheliers sortis de ces lycées.

¹⁾ Voir dans la chronique des „Questions Minoritaires“ N-o 4 (décembre 1929) p. 162 et 163 „Écoles primaires polonaises en Lithuanie au début de l'année scolaire 1929—1930“.

Le tort causé à la population polonaise de Lithuanie apparait de la manière la plus éloquente, si l'on compare les sommes que le gouvernement lithuanien affecte réellement à l'enseignement polonais à celles qu'il devrait allouer à cet effet, conformément à ses propres lois constitutionnelles qui prévoient la répartition des fonds pour l'enseignement proportionnellement à la force numérique de chaque nationalité.

Or, si l'on se base sur le recensement officiel de la population, faussé comme on sait d'une manière flagrante au préjudice de l'élément polonais, la dotation budgétaire des écoles polonaises aurait dû se monter à environ 1 million de lites (1 lite — 0,1 dollar U. S. A.); la force numérique véritable de la population polonaise, évaluée sur la base du dépouillement du scrutin aux élections législatives, aurait fait attribuer à l'enseignement polonais près de 3 millions de lites par an. En réalité, en 1929, le Trésor de l'Etat n'a alloué aux besoins des écoles polonaises que 53 mille lites.

En ce qui concerne les autres questions du domaine de la culture et de l'enseignement, la situation est analogue. Les associations sont dissoutes par les pouvoirs administratifs et les personnes s'adonnant à la propagation de la culture polonaise sont expulsées ou bien passibles de toutes sortes de punitions et de chicanes; il est caractéristique qu'il n'y a pas eu de cas qu'on ait prouvé, dans la voie judiciaire, un délit quelconque aux personnes poursuivies par les pouvoirs administratifs.

La conférence de la Société „*Pochodnia*“, du fait d'une interdiction de la part des autorités, n'a pu se réunir le 23 février, comme il avait été prévu, mais seulement le 11 mars.

Après avoir délibéré sur la situation, la conférence a voté une résolution dans laquelle elle constate:

„que la situation de l'enseignement polonais et l'inanité des efforts de la population polonaise dans le domaine de la vie culturelle témoignent d'une tendance nettement accusée chez les facteurs compétents, préposés à régler cette sorte d'activité, d'enrayer toute manifestation de l'existence nationale de la population polonaise en Lithuanie“;... „que tous les efforts de la population polonaise visant à défendre dans la voie légale le développement de sa culture nationale, restent sans aucun effet“;

„que tolérer plus longtemps cet état de choses sans recourir de la part de la population polonaise à des mesures exceptionnelles pour la défense de l'existence nationale, constituerait pour cette population le danger d'une extermination nationale“.

Dans son acharnement contre les manifestations de la vie nationale polonaise, le gouvernement lithuanien n'a même pas épargné l'Eglise.

Comme le clergé exerce une grande influence sur les masses profondément religieuses, les autorités ont pris des mesures visant à pourvoir les paroisses polonaises de prêtres lithuaniens choisis parmi l'élément nationaliste. En outre, nombre de prêtres polonais ont été déportés ou bien expulsés de la Lithuanie.

Ainsi sont privés de prêtres polonais le diocèse de Troki, où les Polonais constituent 30 p. c. de la population et dans certaines paroisses même jusqu'à 85 p. c., la ville de Kowno, où les Polonais sont plus de 50 p. c. des catholiques, ainsi que les régions situées au nord de Kowno, où les Polonais forment une énorme majorité de la population; le sermon polonais et la catéchisation sont abandonnés aux soins des prêtres lithuaniens qui s'en exécutent de fort mauvaise grâce.

Au séminaire l'enseignement de la langue polonaise a été totalement supprimé, bien qu'il ait figuré au programme même à l'époque de la domination russe. Dans l'avenir donc, le clergé lithuanien ignorera la langue de ses ouailles et même en supposant de sa part la meilleure volonté, il ne sera pas en mesure de desservir la population catholique polonaise comptant un quart de million d'âmes.

Simultanément fut entreprise l'élimination de la langue polonaise des services religieux, des sermons et des chants d'église, ce qui a causé une indignation profonde de la population polonaise et envenimé singulièrement les relations.

Pendant le service religieux polonais, des bandes de šaulis armés, quelquefois même munis de fusils¹⁾, conduites souvent par des instituteurs et agissant parfois à l'instigation des prêtres lithuaniens, font irruption dans l'église, imposent silence aux chœurs polonais et empêchent de faire le sermon polonais. Les fidèles qui protestent et résistent sont dispersés et assommés de coups. Les populations „rebelles“ sont en outre poursuivies par les autorités et encourent toutes sortes de peines allant même jusqu'à la déportation. Tout acte de protestation est taxé d'„incitation d'une partie de la population contre l'autre“. C'est la formule classique, à laquelle on a recours pour terroriser la population polonaise.

Les événements de ce genre se sont produits dans les églises de Kowno en 1924; ils ont eu alors beaucoup de retentissement. Au cours de quelques mois (de janvier à avril) des rixes avaient été organisées sans que les organes de la sécurité publique eussent intervenu de quelque manière que ce fût. Les bandes d'agresseurs frappaient les Polonais, réunis dans les églises, les pourchassaient, et se livraient à des actes d'une brutalité inouïe. Ces événements ont fait l'objet d'une interpellation de la part des députés polonais à la Diète de Kowno et ont été notifiés dans la plainte portée par les réfugiés de Lithuanie devant la S. d. N.

Ce système des pogroms organisés dans les églises par des bandes disciplinées s'est étendu sur la province. Ces temps derniers seulement, sont à noter les incidents de ce genre à Żejmy, à Wysztyniec, à Ponetery, à Łabunowo, à Bobty, à Wysoki Dwór et maintes autres localités.

À la suite de tels „désordres“ les autorités ecclésiastiques ordonnent d'habitude la suppression des services, des sermons et des chants polonais. Ainsi, dans la région ouest de la Lithuanie, où c'était une tradition séculaire, on a cessé de lire la parole de Dieu en polonais et de faire des sermons polonais. Dans les régions de l'est et dans celles au nord de Kowno, où la population polonaise forme des agglomérations compactes, les services en polonais ont été réduits au minimum et remplacés par des services en lithuanien.

* * *

Cette activité d'extermination dans les domaines: économique, culturel et religieux, dirigée contre l'élément polonais, s'accompagne d'une excitation de sentiments hostiles envers la population polonaise au moyen d'une campagne de presse, inspirée par les facteurs officiels. Nous avons cité plus haut des cas de congédiement des Polonais de leurs emplois pour l'usage public de la langue polonaise, ou pour le fait d'envoyer leurs enfants à l'école polonaise. Des chicanes dans le genre de badigeonner les enseignes polonaises, la casse des vitres dans les salles pendant les soirées polonaises, etc. restent impunies.

Les pogroms de mai, provoqués sciemment au moyen d'un communiqué trouvé de l'Agence Télégraphique Officielle, pogroms, qui n'étaient point le fait d'un réflexe spontané de la foule, mais constituaient des actes préparés et organisés — ne sont qu'une manifestation plus crue de la politique pratiquée systématiquement depuis dix ans par les gouvernements lithuaniens.

Il est inconcevable que les hommes politiques lithuaniens ne se rendent pas compte de l'effet produit par cette politique sur l'état d'esprit de la population

¹⁾ Comme cela a été le cas à Ponetery.

de Wilno, ville foncièrement polonaise, et de la majorité polonaise — tellement prépondérante — de la province de Wilno.

Un abîme infranchissable est creusé ainsi par le gouvernement de Kowno, en pleine connaissance de cause, entre la population de la province de Wilno et l'Etat lithuanien. Il s'agit d'élever une barrière contre l'influence de l'agglomération polonaise compacte de Wilno et contre le rayonnement de la culture polonaise, qui atteint, grâce à la tradition séculaire, la mentalité lithuanienne.

Nous sommes témoins d'un „Kulturkampf“ *sui generis* qui menace par ses méthodes de troubler la paix de cette partie de l'Europe, d'un „Kulturkampf“ qui intéresse le domaine des relations internationales du fait de la proclamation de l'état de guerre et de la fermeture des frontières au trafic des marchandises et aux communications, d'un „Kulturkampf“ que l'on veut faire passer aux yeux de l'Europe comme une lutte pour la conquête de Wilno.

Éditeur: Institut pour l'Étude des Questions Minoritaires

Directeurs: **Stanislas Paprocki** et **Georges Szurig**

Secrétaire de la Rédaction et Gérante: **Wanda Gardowska**

Imprimerie Léon Nowak, 12, rue Warecka, Varsovie.